

# (fenêtres) (sur . cours)

Pourquoi faire  
complexe ?  
Notre dossier

4 octobre  
les suites

Troubles des  
conduites  
un rapport de l'INSERM



# (fenêtres) (sur . cours)

N° 275

17 octobre 2005

# Edi



## Actu

# 4

**4 OCTOBRE** : le million dans la rue  
**LYON** : l'environnement d'une classe testé au laboratoire  
**GUYANE** : enfants cherchent école



## Dossier

# 14



### POURQUOI FAIRE COMPLEXE ?

Le métier évolue et devient de plus en plus complexe. Comment cela se traduit-il dans les écoles ?

## Métier

# 20

**PORTRAIT**: Gérard Orrico a enseigné dans une zone isolée de la Réunion  
**COLOMBES** : des élèves d'EMP sensibilisés au racisme  
**SECONDE CARRIÈRE** : débuts difficiles



## Réflexions

# 27



**POLITIQUE DE LA FAMILLE** : un rapport qui fâche  
**INTERVIEW** : Christian Baudelot aborde les effets de l'éducation

**D**ès cet été, les ordonnances ont bien montré que le docteur Villepin allait

*administrer un traitement social de choc.*

*Face à la contestation massive qui s'est notamment exprimée le 4 octobre, le premier ministre écoute mais ne répond rien et se prépare à faire adopter son budget pour 2006.*

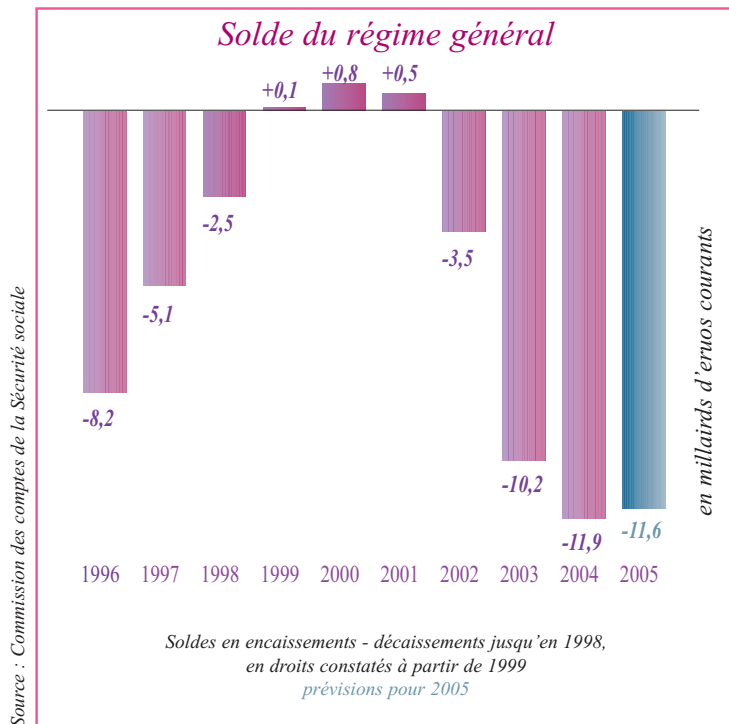
*Il programme moins de service public, moins de solidarité, tout en servant principalement les intérêts des plus riches, moins nombreux que les manifestants, mais mieux entendus...*

*Moins de service public pour nos élèves, ce sont des classes plus chargées, des remplacements non assurés. C'est aussi la formation diminuée, des élèves non scolarisés,... et des entraves plutôt qu'une aide pour répondre aux besoins des élèves en difficulté.*

*Les choix qui sont faits et la persévérance implacable à les mettre en œuvre imposent une opposition déterminée de notre part, sur le terrain éducatif comme sur le terrain social. C'est la perspective que propose le SNUipp, avec la FSU, pour construire dans la durée les mobilisations unitaires qui s'imposent.*

*Guy Pourchet*

## Sécu : comptes en berne



*Le gouvernement, pour réduire le déficit de la sécurité sociale, a imposé une réforme l'an dernier. Cependant, l'effet escompté n'est pas à la hauteur.*

*Les soldes du régime général sont étroitement liés à la situation du marché de l'emploi étant donné que les deux tiers des ressources proviennent des cotisations sociales. En période de croissance, les ressources sont mécaniquement plus importantes, comme cela a été le cas dans la période 1999-2001. Rappelons qu'1 point de masse salariale équivaut à 1,5 milliard de recettes pour la branche générale de la sécurité sociale.*

*L'inverse est tout aussi vrai. Depuis 2002, plusieurs phénomènes expliquent la croissance du déficit. La hausse du chômage restreint les ressources liées aux cotisations sociales, tout comme la faible augmentation des salaires. De plus, les exonérations de cotisations patronales (emplois aidés) génèrent tous les ans 3 milliards de manque à gagner pour le régime général. Les négociations conventionnelles pour les praticiens ont entraîné une augmentation des tarifs des généralistes et spécialistes. Le vieillissement de la population (départ massif en retraite des baby-boomers) a également des répercussions. L'ensemble de ces facteurs intervient dans le creusement du déficit depuis 2002.*

## Lundi de Pentecôte : « d'autres choix sont nécessaires »

« Le ministère, plutôt que d'abandonner le principe d'une journée de travail gratuite, « concertée » sur les modalités d'application de la journée de solidarité pour 2006. La désastreuse expérience de 2005 continue de se heurter à l'opposition massive des enseignants comme des salariés. Voici ce qu'indique le SNUipp dans un communiqué de presse faisant suite au projet d'arrêté et de note de service prévoyant l'organisation de la journée de solidarité pour 2006. Celui-ci prévoit notamment pour les personnels « une journée, le cas échéant fractionnée en deux demi-journées, consacrée hors temps scolaire, à une activité concourant directe-

ment à la conduite de la politique éducative de l'école. Sa date sera déterminée par l'IEN après consultation du conseil des maîtres ». Le SNUipp continue de « dénoncer cette décision autoritaire, injuste et inefficace ». La version finale du texte qui sera présentée au CTPM le 18 octobre, prévoit toujours un seul type de fractionnement et une date décidée par l'IEN. Le SNUipp et la FSU prennent des contacts unitaires pour organiser l'action, car « d'autres choix sont nécessaires et possibles afin de garantir la prise en charge solidaire de la perte de l'autonomie, en raison de l'âge ou du handicap ».

## Cachemire : génération perdue ?

L'aide internationale afflue aujourd'hui au Cachemire, où le violent séisme du 8 octobre a fait plus de 40 000 morts et des centaines de milliers de victimes. Les secours n'ont pu encore dégager tous les décombres dans cette région montagneuse où de nombreux chemins et routes sont coupées. Les images disent toute la détresse des populations indiennes et pakistanaises, notamment les écoles et collèges détruits à l'heure même de la classe. Au point que certains observateurs parlent d'une génération perdue. Les secours arrivent progressivement, mais l'aide internationale est encore insuffisante et les O.N.G. présentes sur place font appel à la générosité des citoyens et des Etats.



## Sénégal : hausse de la scolarisation

Le taux brut de scolarisation au Sénégal est passé de 79,9 en 2003 à 82,5% en 2004 selon le ministère de l'éducation de ce pays. Cette hausse s'explique par la construction de 3 000 salles de classes élémentaires, 80 collèges et sept lycées. Le nombre de bacheliers a progressé de 10 %, passant à 16 500 lauréats.

# 11 000

c'est le montant en euros que l'ex-société de transports Grimaud basée à Bressuire (Deux-sèvres) a été condamnée à verser à chacun des 84 salariés qu'elle avait licenciés par une simple note de service. Simple mais parfaitement interdit.

## Ceuta et Melilla : « murs de la honte européen »

Les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc, voies d'accès de migrants africains vers l'Union européenne, de plus en plus militarisées. Au moins huit personnes ont été tuées et plusieurs dizaines blessées par les forces de l'ordre marocaines. Des centaines ont été expulsées dans le désert. La FSU a exprimé « son indignation ». Elle réclame que les responsabilités soient déterminées et dénonce le traitement du phénomène migratoire par le biais d'une réponse répressive et sanglante remettant en cause la libre circulation des personnes et le droit d'asile garantis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

## Maroc : en grève

Le 7 octobre, les enseignants marocains étaient appelés à faire grève à l'appel de quatre syndicats de l'enseignement public. Ils dénoncent leurs conditions de travail, estimant qu'elles nuisent à leur mission d'enseignement. Le nombre d'élèves dans une classe peut aller jusqu'à 60 et la formation continue est à leurs yeux largement insuffisante au regard des besoins. Pour les syndicats marocains, ces conditions incitent implicitement les parents d'élèves à se tourner vers l'enseignement privé.

## « La pression sur les sans papiers est de plus en plus forte »

### Un enfant peut-il être considéré comme sans papiers ?

Tout enfant jusqu'à 18 ans, n'a pas à avoir de titre de séjour en France. Ce que l'on appelle les enfants sans papiers sont donc soit des jeunes majeurs à qui on a refusé une régularisation soit des enfants de parents qui eux n'ont pas de papiers. On parlera alors d'enfants de sans papiers. Ces derniers sont donc expulsables parce que leurs parents sont eux mêmes expulsables.

### La scolarisation des sans papiers constituent-elle un phénomène grandissant ?

Non, je pense que ces enfants existaient avant mais ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à se faire connaître du fait de la médiatisation des affaires. De plus, la radicalisation de la police et du gouverne-



Richard Moyon,  
Education sans  
frontière

ment fait que la pression sur ces familles est de plus en plus forte.

### Sur quels outils pratiques, réglementaires et juridiques les enseignants confrontés à cette situation peuvent-ils s'appuyer ?

Tout d'abord, la loi et les conventions internationales qui expliquent que tout enfant vivant sur un territoire donné doit être obligatoirement scolarisé quelque soit sa situation et celle de ses parents. Il existe un texte plus récent et de moindre portée qui est la circulaire du 20 mars 2002. Enfin, le réseau « éducation sans frontières » a édité un guide pratique s'adressant notamment aux enseignants « Jeunes scolarisés sans papiers ; régularisation mode d'emploi ».

Propos recueillis par  
Sébastien Sih

## Direction : envers du décor

Conséquence de la réussite de la journée unitaire « direction et fonctionnement d'école » du Mercredi 21 septembre à l'initiative de l'intersyndicale SNUipp, SE, SGEN, le ministère recevra ces mêmes organisations le vendredi 21 octobre. Le ministère souhaite désormais « relancer la réflexion et la concertation afin d'établir un bilan de la situation actuelle et des problèmes à résoudre ». Le ministre parle même de « reprise du dialogue pour donner des perspectives crédibles à de futures négociations ». Ce ne sera pas la première fois que ces intentions sont affichées, le SNUipp attend de son côté de véritables réponses en terme de temps de décharge, d'améliorations indiciaires et de définition des responsabilités des directeurs, mais

aussi de création d'emplois administratifs, d'aides matérielles. Dans l'immédiat et afin de dynamiser et d'élargir l'action, le SNUipp et le SGEN ont décidé par une lettre commune de s'adresser aux parents d'élèves, notamment à l'occasion des élections au conseil d'école. Ce courrier intitulé « Connaissez-vous l'envers du décor ? » a pour but de faire connaître les raisons de la grève administrative. Parallèlement, cette grève administrative se poursuit : blocages des enquêtes des IEN et de l'IA, refus de transmettre les comptes rendus des réunions (conseils de maîtres, de cycle, d'école), absence de participation aux réunions de l'administration ou des collectivités territoriales.



# 4 octobre et suites

**P**lus d'un million de manifestants le 4 octobre. Une mobilisation inégalée depuis longtemps dans le secteur privé.

De nouveau imposante dans le public. Avec pour porte drapeau les symboles du moment. La SNCM en tête de cortège à Marseille et les H.P à Grenoble. Le gouvernement écoute. Toujours. Le premier ministre tente de convaincre qu'il a entendu les manifestants avec beaucoup d'énergie. En guise de réponse aux attentes des Français, il rappelle qu'il « se bat pour l'emploi » et « le pouvoir d'achat ». « Le gouvernement mobilisé sur tous les fronts » revendique à son actif « la baisse du chômage », il parie sur « le retour de la croissance ». La belle affaire quand 91 % des Français (sondage CSA) « souhaitent l'ouverture de négociations sur les salaires et la précarité ».

Côté éducation, un enseignant sur deux était en grève dans le premier degré à l'appel unitaire des fédérations. « Les personnels ont marqué une nouvelle fois avec force leur volonté de changement en matière de politique éducative, de choix budgétaires et de dialogue social ». Les fédérations qui se sont rencontrées le 7 octobre « ont constaté l'absence de réponse du gouvernement ».

La FSU reçue par Gilles de Robien le 11 octobre n'espérait pas de scoop. Elle n'en a pas eu. « Nous étions venus à cette rencontre avec nos revendications de la mobilisation du 4 octobre et nous n'avons pas les réponses que les personnels attendaient ». Gérard Aschiéri fait allusion d'abord à la politique de réduction de l'emploi public. Le projet de budget 2006 ? Le ministre reconnaît que le budget de l'éducation « n'est pas merveilleux mais c'est le budget qui connaît la plus forte progression » comparé à ceux des autres ministères...

Les 800 postes créés pour les écoles seront plus qu'insuffisants alors que sont attendus 42700 élèves supplémentaires à la rentrée 2006. Les conditions d'enseignement et d'accueil seront rendues encore plus difficiles notamment en maternelle du fait des hausses successives sur plusieurs rentrées. Une nouvelle baisse de scolarisation des enfants de 2 ans est malheureusement prévisible. Une baisse des effectifs de 12000 élèves est pré-



vue par le ministre lui-même.

Le SNUipp a redit au Ministre qu'un tel budget ne portait aucune ambition pour l'école et la réussite de tous les élèves. Il a rappelé la nécessité d'emplois d'enseignants en nombre pour alléger les effectifs, accroître la scolarisation des enfants de deux ans afin de répondre à la demande des familles, améliorer le remplacement des maîtres, compléter et créer les RASED pour l'aide et la prise en charge des élèves en difficulté, donner du temps de décharge pour la direction et le fonctionnement de toutes les écoles, former les enseignants, développer le travail en équipe avec notamment plus de maîtres que de classes.

Il a insisté sur la nécessité de mesures concrètes qui interviennent rapidement pour les ZEP et la direction d'école.

A l'heure de la mise en oeuvre du dispositif des « emplois de vie scolaire » le SNUipp a rappelé l'exigence pour le bon fonctionnement des écoles d'emplois stables et qualifiés afin de rendre pérennes de nouvelles missions auprès des enseignants. Les dispositions retenues pour les EVS s'inscrivent à l'inverse dans une logique de précarité accrue.

Reste, si l'on peut dire, la question du pouvoir d'achat passée au premier rang des préoccupations. Les discussions promises par le Ministre de la Fonction publique doivent s'ouvrir rapidement et avant la fin du débat budgétaire. Sans cela le cadre imposé ne permettra pas d'étudier un rattrapage des pertes subies depuis 2000, ni de prévoir une pro-

gression du pouvoir d'achat pour les années à venir. En l'état les 1,8 % concédés par le gouvernement aux fonctionnaires ne couvriront pas l'inflation pour 2005.

La réussite de la mobilisation du 4 octobre permet d'envisager de nouvelles actions unitaires à l'appel des organisations syndicales.

Pour le SNUipp et la FSU une nouvelle action interprofessionnelle est nécessaire pour les salaires, l'emploi et les services publics. Dans l'éducation, le SNUipp s'emploiera à créer les conditions d'une mobilisation unitaire d'ampleur (grève ou manifestation...) au moment du débat sur le budget et celles de la mise en oeuvre d'une campagne en faveur du service public d'éducation mettant en exergue les besoins de l'école. La manifestation du 19 novembre (voir tiroir) s'inscrit dans ces perspectives.

## 19 novembre : pour les services publics

C'est le service public d'éducation dès l'école primaire qu'il s'agira de promouvoir le 19 Novembre pour une grande manifestation nationale à Paris. Elus, organisations syndicales et associatives répondront à l'appel de la fédération des collectifs *Convergences pour la défense et le développement des services publics* créée le 26 juin à Guéret. L'occasion de réaffirmer que des services publics de qualité, sur tous le territoire et répondant aux besoins fondamentaux de tous sont une nécessité.

# Une classe passée au labo

*Dans le cadre d'un programme de recherche sur la qualité environnementale dans les écoles, deux classes en grandeur nature ont été installées à Lyon pour faciliter les expérimentations.*

**Q**ui a déjà remarqué que les classes étaient organisées surtout pour les droitiers ? Comment profiter de la lumière naturelle sans souffrir de la chaleur ? Ouvrir une fenêtre suffit-il à renouveler l'air dans les classes ?

Les évolutions technologiques contemporaines pourraient offrir aux écoles un cadre sain et propice aux apprentissages. Or jusqu'à présent les techniques utilisées pour des bureaux se sont avérées insuffisantes et inadaptées aux locaux d'enseignement. De plus il s'agit d'élaborer une approche globale, en évitant de mettre bout à bout différentes technologies. Le projet s'est donc appuyé sur la construction d'un espace de laboratoire particulier.

Deux salles de classes ont été construites en grandeur réelle avec des équipements pour les mesures physiques. Des panels d'observateurs ont été sélectionnés : deux groupes de professeurs et d'élèves de lycée et collège et deux groupes de professeurs qui ont été soumis à des tests et des questionnaires. Si des professeurs des écoles se sont prêtés à l'exercice, il n'a pas été possible d'amener des élèves d'âge primaire car les conditions de sécurité n'étaient pas réunies.

Tout a été passé au crible : lumière naturelle et artificielle, acoustique, renouvellement de l'air, qualité des matériaux, ergonomie... en tenant compte des évolutions à l'école : mise en œuvre des nouveaux

*L'objectif final est de bâtir un référentiel pour servir dans le cahier des charges pour les travaux à venir.*



médias, salles de cours organisées de manière moins académique, autres usages de bâtiments hors du temps scolaire.

Ainsi avec l'éclairage artificiel, tous les élèves ne bénéficient pas du même confort : dans la moitié des cas, il est mal

fait ou inexistant. Laurent Escaffre explique comment « dix-huit configurations ont été testées en jouant sur les couleurs, les matériaux pour les sols, les plafonds, en cherchant les contrastes aussi avec le mobilier ». La visibilité du tableau, qui reste un outil essentiel, a concentré un temps les préoccupations : « les tableaux blancs, c'est bien car ils sont

moins poussiéreux, mais les feutres brillent et de loin on ne voit plus grand-chose ». Les problèmes de reflet gênent beaucoup les élèves les plus éloignés : des contrastes inversés, des effets de luminosité par la lumière latérale des fenêtres ou celle des plafonniers perturbent l'acuité visuelle et provoque une plus grande fatigue



visuelle. « *Même si cela ne résout pas le problème à la source, un bon éclairage du tableau en lui-même permet d'améliorer les choses* ». Les plafonds ont également été étudiés pour une meilleure acoustique afin de donner la même qualité de son à tout le monde même au fond de la classe, tout en épargnant la voix des enseignants !

**Comment avoir une bonne qualité de l'air ?** En 2001, l'observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) avait constaté que « *des sources de polluants permanentes (formaldéhyde) et épisodiques (hydrocarbures chlorés, esters...), liées à la manipulation de certains produits dans les écoles, ont pu être identifiées. De même, il y a un parallélisme entre contaminations bactériennes et teneurs en CO2* ». Enfin le radon, gaz radioactif d'origine naturelle, doit être contrôlé dans un certain nombre de régions. « *Ouvrir la fenêtre ne suffit pas pour renouveler l'air et c'est même parfois pire selon l'environnement de l'établissement !* ». Une ventilation effi-

cace doit fonctionner. Des modalités ont été testées en intégrant la dimension des économies d'énergie (éviter les déperditions, les effets de parois froides comme sur les vitrages), tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable avec un choix de qualité des matériaux.

Enfin tout ceci doit aussi prendre en compte l'ergonomie des usagers et des personnes chargées de l'entretien : vitrages auto-nettoyants, mobilier...

Cette opération a exigé beaucoup d'énergie, d'importants financements par les entreprises, sous l'égide de Mat'électrique, de l'ADEME et des collectivités territoriales : le fait que ces dernières aient la charge de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments scolaires en même temps que de leur maintenance influe de manière importante sur les investissements. L'objectif final est de bâtir un référentiel pour servir dans le cahier des charges pour les travaux à venir. Cet outil sera très important pour les décideurs, maîtres d'ouvrage, fabricants, académies et enseignants.

« *Il a été difficile d'impliquer le monde de l'éducation* » et « *j'ai donné beaucoup d'énergie* », déclare Laurent Escaffre qui insiste : « *aujourd'hui il faut profiter de l'élan produit par ces expériences, il y a une volonté certaine des maîtres d'ouvrage pour changer les choses* ».

Les 18, 19 et 20 octobre prochains seront consacrés à des conférences sur les résultats obtenus dans les locaux du « *Mat'électrique* » à Lyon Gerland : la visite des laboratoires sera également possible, « *sans problème* » !

**Michelle Frémont**

**Lycéens et professeurs testent l'éclairage du tableau.**

## QELE

Le programme QELE (qualité environnementale des locaux d'enseignement) va de l'école à l'université. Y participent : la région Rhône-Alpes, la Savoie, Lyon et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le laboratoire de sciences de l'habitat du CNRS, sous la direction de Marc Fontoynt, et l'INSERM, avec Vital Durand, accompagnent cette initiative coordonnée par Laurent Escaffre, ingénieur architecte et enseignant à l'École nationale des travaux publics de l'Etat.

## Respirez ! Des écoles mal aérées

Un colloque sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles a eu lieu à Paris le 4 juillet dernier à l'initiative du Ministère de l'écologie et du développement durable. Une étude présentée par le réseau d'experts Recherche-Santé-Environnement-Intérieur a montré que les écoles visitées avaient un air pollué affectant ainsi la santé et les performances des élèves : maux de tête, nausées, allergies, asthme, somnolence, pertes d'attention. Les études françaises et étrangères mettent en évidence des taux importants de « *formaldéhyde* », une substance cancérogène présente dans les mobiliers et dans les colles, feutres, etc. Une enquête danoise a comparé entre 2003 et 2005 les performances des élèves selon que l'air est bien renouvelé ou non. Les résultats montrent des résultats scolaires nettement meilleurs quand le volume d'air est doublé et dans une moindre mesure quand la température est baissée autour de 20 degrés.

Il semble donc urgent et prioritaire d'obtenir une ventilation efficace dans les écoles.



## Recherche : le pacte rejeté

Le 5 octobre, Gilles de Robien et François Goulard, ministre délégué à la recherche, ont présenté le « *pacte pour la recherche* ». Ce projet de loi à la préparation auquel les syndicats de chercheurs n'ont pas été associés (Fsc 271), a suscité une vive déception chez la plupart des organisations représentatives.

Le gouvernement annonce une augmentation progressive des dépenses publiques pour la recherche et l'enseignement supérieur de 18,561 milliards d'euros en 2005 à 24 milliards en 2010.

Pour piloter la recherche au niveau national, il prévoit de créer un Haut Conseil de la Science et des Technologies, organisme consultatif à la disposition du Président de la République. Le projet prévoit la création d'une Agence d'Evaluation de la Recherche chargée d'harmoniser le système d'évaluation des établissements publics de recherche.

Les universités et les organismes de recherche tels le CNRS ou l'Inserm, agissant sur un même territoire, devront constituer des PRES (Pôles de Recherche d'Enseignement Supérieur) regroupant leurs moyens ; les laboratoires et écoles doctorales étant de leur côté invités à créer des Campus autour de thématiques « d'envergure mondiale ». Les premiers se constitueront en Etablissement Public de Coopération Scientifique, et les seconds en Fondation de Coopération Scientifique.

Le gouvernement prétend « *doter la France d'une agence de moyens pour développer la recherche publique et renforcer les partenariats entre acteurs socio-économiques* ». Pour cela il a déjà créé l'Agence Nationale de la Recherche. Constituée sous forme de GIP, elle a bénéficié de 350 millions d'euros en 2005. 1,3 milliards d'euros sont annoncés pour 2006.

Le gouvernement prévoit également un certain nombre de mesures afin de simplifier les procédures administratives dans la gestion des

EPCS. Des mesures sont prévues pour améliorer les débuts de carrière : mise en place du contrat de chercheur associé, appel à projets des jeunes chercheurs de l'ANR, revalorisation de 8 % des allocations doctorales, augmentation de 10 % du nombre de bourses CIFRE, création d'une Bourse Descartes relevant le salaire de 60 %... En termes de recrutements 3000 embauches sont programmées pour 2006, autant pour 2007, après on verra. Mais le gouvernement s'engage à garantir un taux de recrutement équivalent à 4,5 % de l'effectif en place. Des mesures sont également envisagées pour soutenir l'effort de recherche des entreprises, notamment à travers le développement de partenariats public-privé et le soutien à l'innovation, et pour « *intégrer le système français de recherche dans l'espace européen* ».

Ce texte apparemment riche de décisions est pourtant loin de faire l'unanimité chez les chercheurs. Ainsi Alain Trautmann du collectif Sauvons La Recherche, le juge « *globalement mauvais* » malgré « *quelques mesures positives* ». Le « *projet de loi procède sur des points fondamentaux à un détournement complet de l'esprit de nos propositions* » faites lors des Etats Généraux fin 2004 à Grenoble, commente-t-il. Pour Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU, membre de SLR, estime que les « *Les organismes de recherche, comme le CNRS, et les Universités font être affaiblis par cette loi. Tous les moyens financiers et humains vont être concentrés sur un petit nombre de sites tels les Campus de recherche ou des superuniversités appelés PRES. Des super-primés, pouvant représenter les deux-tiers du salaire seront attribués à un petit nombre de chercheurs.*

L'intersyndicale « *Recherche enseignement supérieur* » appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser et à construire une action forte pour mettre en échec ce projet ».

# 34

Hérault

Une formation de moniteur-éducateur et d'éducateur spécialisé (200 h.) a été obtenue en 2004 par les AVS dans l'Hérault – comme dans le Gard et les Pyrénées Orientales-, à la place de celle sur l'adaptation à l'emploi (60 h.). Remise en cause à la rentrée, cette formation est maintenue suite à une mobilisation des AVS avec le soutien des sections du SNUipp.

### 76 : la directrice réintégrée

La tribunal administratif de Seine-Maritime vient de casser la décision de retrait d'emploi de directeur décrété par l'IA à l'encontre de la directrice de l'école maternelle de Yerville le 20 juin, officiellement suite à une plainte des agents territoriaux auprès de l'IEN.

L'enseignante avait saisi le TA et n'a pu avoir accès à son dossier que le 7 juillet. « *Rien ne justifiait la sanction sinon la volonté de l'IEN et du maire d'ouvrir une école primaire... et de dissoudre l'école maternelle* » dénonce le SNUipp 76. L'intersyndicale SNUipp-SE-Sud a organisé des actions : rassemblement devant les locaux de l'IEN le 23 juin, grève le 30 juin, pétition ayant recueilli plus de 1500 signatures. L'exécution de la mesure a donc été suspendue et l'Etat devra verser 1000 euros. L'IA n'a pas fait appel.

### Conseillers pédagogiques : nouvelles actions

Après une amorce de discussion avec la Desco, les conseillers pédagogiques attendent toujours du ministère des propositions de textes concernant leurs missions, leurs conditions de travail. Une lettre commune des organisations syndicales – SNUipp-Fsu, Se-Unsa, Sgen-Cfdt et Snudi-Fo – et de l'ANCP demande au Ministre de faire aboutir toutes ces questions. D'ores et déjà des mobilisations ont lieu dans les départements. L'intersyndicale et l'ANCP continueront à impulser l'action sur ce dossier.

# « Encore non remplacé ! »

## Frais de déplacement : le SNUipp intervient

Le nombre d'emplois consacrés dans le premier degré au remplacement <sup>(1)</sup> est de 25332 soit 8,16 % de l'ensemble des emplois. La progression est continue de 1985 à 2003 (+0,9 % sur la période). Tout élément pris en compte, le ministère conclut que « globalement, les moyens de remplacement sont suffisants pour couvrir les besoins ».

La situation sur le terrain est vécue bien différemment. Les congès non remplacés sont plus nombreux, leur durée s'accroît. L'administration impose les changements d'affectation même en cours de remplacement au gré de ses priorités : l'élémentaire ou le mécontentement des parents... Premiers sacrifiés : l'école maternelle et l'A.I.S.

D'autres chiffres rarement publiés, il est vrai, par les inspecteurs d'Académie font écho de cette réalité. Dans le Pas de Calais, à l'image de nombreux départements, la progression du nombre de journées non remplacées est constante depuis trois ans : 7400, 8000, 9000 l'an dernier. Ici, elle est la conséquence directe du redéploiement : fermetures des postes de T.R pour assurer les décharges de directions d'école à 5 classes. Idem dans la Drôme où en un an le nombre de jours non remplacés est passé de 7000 à 9860. Pour endiguer l'inflation, les 23 postes de la « brigade départementale » réservés jusqu'ici au remplacement des maîtres en formation continue, ont été affectés au remplacement pour maladie et maternité. Résultat : près de 50 % de l'offre de formation continue en moins.

Dans la Loire, les 14 ouvertures de classe faites en urgence à cette rentrée hausse démographique oblige, n'ont pu être réalisées qu'en bloquant pour l'année autant de T.R qui font déjà défaut sur le terrain. Mais pas pour les statistiques ministérielles ! Dans le même esprit 10 remplaçants seront utilisés cette année pour compléter le service des personnels qui travailleront à 80 %. Un nouveau droit à moyens constants ! Cette pratique s'étend un peu partout avec des variantes. Dans l'Orne où 5 postes sont sans instituteur, l'I.A a nommé à l'année des T.R sur trois d'entre eux.

Dans la région parisienne, les mouvements de population et les fluctuations des effectifs d'élèves sont monnaie courante à la rentrée. Dans le Val d'Oise, 18 postes sont créés à



cette rentrée pour faire face... Au détriment de la brigade départementale de remplacement. En Martinique, le Ministère a retiré 84 postes en 3 ans au nom de la baisse démographique (26 à cette rentrée). Dans le même temps, le remplacement a perdu 70 postes. Après la saignée, rien d'étonnant qu'à cette rentrée, tous les T.R soient déjà mobilisés sur de longs remplacements. L'I.A accuse l'augmentation des congès de maternité. Comme s'il y avait abus !

Un argument souvent repris par l'administration. Le ministère annonce 2,70 % d'augmentation de ces congès sur tout le territoire en 2002/03. Si l'importance de l'augmentation observée dans le Doubs l'année suivante (+43 %), fait exception, elle s'inscrit cependant dans un mouvement d'ensemble incontestable. Une réalité qui va s'amplifier sous l'effet conjugué de deux facteurs. D'une part la féminisation de la profession se poursuit. Le taux d'admissibles aux concours continue de croître (85 % au concours externe). D'autre part, le renouvellement de la profession s'accélère par le fait des départs massifs à la retraite.

Cette nouvelle donne doit-être prise en compte par le ministère afin d'abonder les dotations en postes déjà bien insuffisantes. Restrictions budgétaires et redéploiement ne peuvent faire office de politique pour répondre aux besoins et garantir toutes les missions du service public.

**Gilles Sarrotte**

(1) derniers chiffres ministériels, « indicateurs, implantation des emplois » fiches de liaison 1er degré (2003-2004)

C'est peu de dire que la question des frais de déplacement des personnels est devenue extrêmement sensible (augmentation du prix du pétrole). Pour autant cette question n'est pas nouvelle et fait l'objet de l'intervention du SNUipp et de la FSU auprès du Ministère depuis longue date.

Dans le cadre d'un groupe de travail avec les organisations syndicales au Ministère de la Fonction publique, la question était une fois de plus évoquée fin septembre. Le SNUipp rappelait que dans le premier degré nombre de personnels sont amenés à se déplacer pour assurer leur mission en étant insuffisamment ou pas du tout remboursés. Personnels des RASED, maîtres itinérants ou exerçant sur postes fractionnés, titulaires remplaçants, personnels rattachés aux circonscriptions... Le SNUipp a refusé de dissocier dans les discussions les deux aspects : élargissement des ayants droit et revalorisation de l'indemnisation kilométrique.

Le syndicat reçu en audience le 12 octobre dernier a demandé l'augmentation des enveloppes budgétaires pour permettre l'indemnisation de tous les personnels sur la base des frais réels. Pas de réponse et pas de surprise au regard des restrictions budgétaires actuelles.

## Gard : l'ISSR rétablie provisoirement

Les enseignants des écoles du Gard exerçant sur poste fractionné bénéficiaient du versement de l'indemnité de sujétion spéciale de remplacement (ISSR) pour l'indemnisation de leurs frais de déplacement. A cette rentrée, la décision a été prise de la supprimer. Suite aux pressions syndicales, le recteur a annoncé au SNUipp le mardi 11 octobre le rétablissement provisoire de son versement. En attendant la modification des textes annoncée (décret de 1989)...

# Guyane : ils rêvent tous d'une école

**Plusieurs milliers d'enfants ne sont pas scolarisés en Guyane. Un collectif récemment créé veut faire respecter le droit à l'éducation.**

Six mille enfants de 3 à 16 ans ne sont pas inscrits à l'école en Guyane selon une estimation de l'INSEE. L'observatoire de la non scolarisation souhaitée par la FSU a été mis en place en janvier 2005 par le rectorat, l'Etat, les collectivités locales. Le collectif pour la scolarisation des enfants en Guyane (1) en fait partie. Ce regroupement d'associations et de syndicats veut impulser pour le département une réelle politique en matière de droit à l'éducation.

C'est qu'ici la situation est peu reluisante : la scolarisation des enfants de 2 ans est marginale (2,4%), les capacités d'accueil pour les enfants handicapés sont insuffisantes et l'absence de médiateurs titulaires bilingues est un obstacle dans un département où 60% des enfants sont peu francophones. Le particularisme guyanais ne s'arrête pas là : les titulaires remplaçants sont nommés sur des postes non pourvus à l'année pour pallier le manque d'enseignants alors que la liste complémentaire est déjà épuisée et que plus de 200 contractuels ont déjà été recrutés depuis la rentrée. Malgré cela, de nombreux élèves se retrouvent sans enseignants. A cela, s'ajoute un ramassage scolaire constitué de lignes de bus et de pirogues qui s'avère complexe, prohibitif et parfois déficient.

Aujourd'hui, le collectif recense et localise les enfants à inscrire dans les écoles mais aussi et surtout sollicite tous les acteurs (parents, rectorat, état, préfecture, collectivités locales) pour que l'éducation soit une réelle priorité. Ainsi, il a obtenu en réunissant les maires un bulletin d'inscription unique. Conséquence 1200 enfants supplémentaires inscrits et une rallonge du ministère qui permet au rectorat de recruter pour chaque ouverture de classe. « Malgré cela, commente Christian Bourrel, membre du SNUipp Guyane, les élus locaux ne jouent pas tous



le jeu de la scolarisation ». La nécessaire construction d'écoles tarde alors que 50% de la population a moins de 20 ans et que des secteurs entiers comme les villages amérindiens du Haut Maroni sont sans école. A Providence, dans l'ouest sur le Maroni où 500 enfants sont scolarisables, l'école est réclamée et attendue depuis 10 ans. En ce sens, le plan Guyane 2006 visant l'accélération des constructions de locaux scolaires mais aussi de logements pour les

enseignants dans les villages isolés est un objectif du collectif. L'avenir de toute une jeune population se joue maintenant.

**Sébastien Sihr**

(1) Membres du collectif : ADAPD, AIDE, Association des habitants du quartier CABASSOU, Balata Atriba, FOAG, LDH, Mama Bobi, Pirouettes cacahuètes, SNUIPP, SNES, SUD, Association des villages amérindiens, Parents d'élèves du haut Maroni, Parents de Camopi  
Numéro vert : 05 94 25 59 91

## Droit du sol à géométrie variable

Les propos de François Baroin qui envisageait la remise en question du droit du sol pour l'accession à la nationalité française dans « certaines collectivités d'Outre-Mer » ont fait réagir le SNUipp Guyane.

« Cette déclaration démontre que le ministre ne connaît pas la loi ou fait semblant de l'ignorer » précise le syndicat. En effet, les enfants nés en France de parents étrangers ne deviennent pas français automatiquement. « En proposant une loi d'exception à l'Outre Mer, le ministre stigmatise des populations, flatte les instincts xénophobes et contribue à construire le sentiment que notre région n'est qu'un sous département » conclut le SNUipp de Guyane. Une déclaration du premier ministre a voulu, depuis, mettre les formes...

## Revue de presse

La journée du 4 octobre est une « offensive sociale réussie » titre La



Marseillaise. A Marseille, 100 000 personnes ont défilé du Vieux-Port à la préfecture.

La manifestation était ouverte par les marins de la SNCM, accompagnés par les salariés de Nestlé.



« Plus de 8000 manifestants à Nice » relate Nice-matin, qui insiste sur la

forte mobilisation des salariés du secteur privé. « Jacques et Solange (FSU) portent la tente dans laquelle des profs au chômage campent de nuit devant le rectorat ».



« La combativité à marée haute » titre L'Echo de la Haute-Vienne. A

Limoges près de 20 000 personnes ont manifesté leur ras-le-bol de la politique antisociale du gouvernement.

« Monde ouvrier : le temps de la révolte » titre L'Echo de la Creuse qui relate la stagnation des salaires, la dégradation des conditions de travail et la précarité de l'emploi. La responsabilité en incombe autant au patronat qu'au gouver-



nement qui aggrave la précarité avec les nouveaux contrats embauche.

## « Tous les enfants ont droit... »

*Béthune, Abbeville, Saint-Etienne au Mont et Les Mées ont été parmi les premières villes à projeter « Tous les enfants ont droit... »*



En ce début d'année, c'est dans près de 1000 villes au cours de réunions d'information syndicale, que va être présenté le film « Tous les enfants ont droit... » réalisé à la demande du SNUipp. Le silence n'étant certainement pas le meilleur moyen de faire avancer les choses, la parole est aux enseignants. Et dès ces premiers débats, témoignages, interrogations, exaspérations, et finalement propositions fleurissent dans les salles. Comme le note dans le Pas-de-Calais, Valérie « cela fait du bien de parler de nos problèmes mais aussi de nos réussites, de faire partager ce que l'on vit ». Point de vue développé par Laurent qui apprécie d'entendre dans le film « des personnes qui prennent du recul sur le métier », lui au 30 septembre, il n'a encore réussi et a « juste papoté quelques instants avec les autres enseignants de l'école ». Car le manque de temps revient sans cesse dans les propos. Pour Fabienne de Saint Valéry sur Somme « les 18 heures en équipe ne suffisent pas ». « Pour nous c'est presque 18 heures par semaine.. » surenchérit Laurence. Certaines, comme Joëlle, regrettent « le peu d'intérêt de nombreuses animations pédagogiques » et proposent d'utiliser ce temps « pour travailler entre col-

lègues aux projets ». Catherine, directrice à Divion aimerait quant à elle « avoir plus de décharge pour que les directeurs puissent recevoir les parents à un autre moment que le soir jusqu'à six ou sept heures ».

Autre sujet sensible, les effectifs dans les classes choquent. Pour Soizic « 30 en maternelle ne permet pas de travailler avec tous les élèves les mots de vocabulaire à acquérir ». Et là les chiffres enflent très vite et montent à certains moments à des proportions importantes voire inquiétantes « 31 avec trois niveaux...34..36 ». Mais comme le dit Fabienne heureuse bénéficiaire dans son école d'un maître surnuméraire « un enseignant supplémentaire permet la mise en place de groupes de besoins pour débloquer les choses ».

Des thèmes également partagés à Saint-Etienne-au-Mont et à Les Mées où les relations avec les parents, l'accueil des enfants handicapés accaparaient également les débats. Débats qui feront l'objet de synthèses en vue d'initiatives nationales en 2006. Alors d'ici là, il reste pour tous, l'occasion de participer comme des dizaines de milliers d'enseignants aux projections.

Philippe Hermant



# Pourquoi faire complexe ?

***Complexe le métier d'enseignant ? Nul n'en doute et surtout pas les premiers intéressés qui, pour la première fois, pointent cette complexité comme problème numéro un des difficultés du métier. Une complexité qui demande à être gérée.***

Dossier réalisé par  
Philippe Hermant  
Christelle Mauss  
Jacques Mucchielli  
Gilles Sarrotte

**C**omplexe : aura-t-on jamais autant décliné ce qualificatif rapporté à la société que ces dernières années ? En regard, son opposé, l'adjectif « simple » est employé pour désigner les relations d'ordre qui auraient paraît-il dirigé le monde d'avant-guerre. Notre société est donc complexe, elle l'est parce que la démocratie a besoin de faire place à différents points de vue parfois contradictoires. Elle l'est encore parce que les technologies et les connaissances, notamment celles de l'information, évoluent à une vitesse qui laisse à peine le temps non de s'y adapter, mais d'apprendre à les faire fonctionner. Elle l'est enfin parce qu'elle est ouverte sur les peuples et les pays du globe.

Comment dans ces conditions, la complexité ne toucherait-elle pas le travail, le métier, surtout quand celui-ci a pour mission l'éducation des jeunes enfants ? La complexité est d'ailleurs placée au premier rang des préoccupations par les enseignants. Selon une étude réalisée par la Direction de développement et prospective du ministère de l'éducation (\*), la « complexité des missions demandées à l'enseignant » apparaît comme la première source de difficultés (60 %) dans la pratique quotidienne de la gestion de la classe et des apprentissages, devant le comportement des élèves. Le comportement passe ainsi, et pour la première fois dans ces enquêtes régulières, au second rang, traduisant l'idée que la complexité est acceptée comme une

donnée de base. Ainsi à l'inverse de ceux que la nostalgie pourrait suggérer, la complexité de notre société est moins vue comme un fléau qu'il faudrait combattre que comme une réalité avec laquelle il faut vivre. Voire, pour les plus optimistes, une chance qu'il faut savoir saisir.

Sociologue et enseignant à l'Iufm de Créteil, Patrick Rayou le dit bien : l'exercice de l'enseignement aujourd'hui « est infiniment plus complexe qu'auparavant. Face à l'hétérogénéité de leur classe, les professeurs sont désormais tenus d'adapter les contenus des programmes aux élèves qu'ils ont devant eux et de consacrer beaucoup de temps à la gestion de classe ».

Avec ce qui les préoccupe en premier lieu : comment faire progresser tous les élèves en les inscrivant dans « une logique de compréhension » rappelle

Frédéric Saujat, sociologue à l'IUFM d'Aix marseille « Il ne suffit pas que les élèves fassent, il faut aussi qu'ils aient compris ce qu'ils font ».

Ces exigences qui ont pris le pas dans l'école ces dernières années, sont pour l'enseignant des difficultés « souvent vécues comme personnelles mais qui renvoient en fait à des soucis qui interrogent le métier : comment faire avec les nouvelles demandes sociales, les échecs, les refus d'apprendre? » poursuit le sociologue (voir page 19).

Comment faire ? Une question qui témoigne autant du désarroi des enseignants face à la

***Les exigences sociales sont pour l'enseignant des difficultés souvent vécues comme personnelles mais qui renvoient en fait à des soucis interrogeant le métier.***



complexité, qu'elle interroge sur les moyens pour y faire face.

Car lorsque la complexité se confond avec la multiplicité des tâches, elle apparaît comme une contrainte. De surcroît impossible à gérer quand l'institution fait peser dans le contrat l'obligation de résultats. L'objectif de réussite de tous, dès lors, « *re-lève plus d'une injonction volontariste que d'une réelle prescription* ».

Comment faire « *quand les critères de cette réussite ne sont pas clairement identifiés et que les moyens pour y parvenir ne font pas l'objet d'une réflexion organisée* » ? La réponse appartient au moins pour partie à l'institution qui ne peut se contenter de la fuite en avant en « *chargeant toujours plus la barque de l'école* » (voir page 16).

Cette évolution vers un métier plus complexe a aussi commandé depuis plusieurs années aux enseignants et à tous ceux qui interviennent dans l'équipe éducative, d'y faire face à plusieurs par la réflexion et le travail collectif. Mais là encore le travail en équipe pour ne pas en rester à l'injonction

doit s'accompagner des moyens nécessaires (voir page 18).

Exigences de société. Les parents ne sont plus spectateurs. La nécessité d'un dialogue avec l'école a pris corps permettant de mieux situer les uns et les autres dans leur

rôle (voir page 17). Une relation dont la qualité est essentielle pour le parcours de l'enfant mais complexe à gérer. Toujours.

(\*) Enquête réalisée en mai-juin 2004 sur un échantillon de mille enseignants du primaire. Note d'information consultable sur [www.education.gouv.fr/stateval](http://www.education.gouv.fr/stateval)

### Comment prendre en charge la complexité

Si la complexité des missions demandées à l'école est source de difficultés pour les enseignants, elle doit cependant pouvoir être appréhendée et maîtrisée dans l'exercice de leur métier. Qu'est ce que réussir pour tous les élèves aujourd'hui ? Quelles sont les missions assignées à l'école pour cela ? Ce débat démocratique intéresse l'ensemble de la société. Il appartient aux pouvoirs publics de le mener, comme de clarifier les missions et fixer les moyens permettant aux enseignants d'exercer dès lors leur pleine responsabilité, ce qui leur est demandé. Le SNUipp fait des propositions pour transformer l'école et avancer vers la réussite de tous. Développer le travail en équipe en donnant aux enseignants le temps pour la réflexion et le travail collectif, travailler à plusieurs avec plus de maîtres que de classes pour mieux prendre en charge les difficultés des enfants dans la classe, donner les moyens de l'accompagnement des équipes par des personnels et des aides, développer la formation initiale et continue et l'école maternelle dès deux ans, réduire les effectifs... Autant d'outils et d'aides qui permettront aux enseignants d'innover et de trouver des réponses à la question « *comment faire pour qu'ils réussissent ?* »



## Langues, élèves en difficulté, projets d'école...

***D'après une enquête d'Eurydice, « les enseignants sont soumis à de multiples exigences et demandes éducatives ». Force est d'avouer que les prescriptions ministérielles se sont elles aussi multipliées. Témoignages.***

Coup de projecteur et témoignages sur des injonctions qui complexifient le quotidien.

### Langues

L'enseignement des langues étrangères s'est orienté vers un apprentissage plus précoce. 93,4 % des élèves de cycle 3 bénéficient d'un enseignement de langues étrangères. Mais son élargissement au cycle 2 se heurte à des variables de personnels et de formation. Si aujourd'hui, 50 % de l'enseignement est assuré par les maîtres du premier degré, Marie-Claude, habilitée en anglais, assure les enseignements d'anglais pour toutes les classes du cycle 3 de son école. « Cela implique des contraintes d'échange de service et l'horaire n'est pas utilisé complètement ». « Avant, l'initiation nous laissait plus de souplesse.

### Intégration des enfants en situation de handicap

« Pour la troisième année, nous scolarisons à temps partiel (l'élève est pris en charge médicalement par ailleurs) un enfant dont le diagnostic d'une forme d'autisme vient seulement d'être posé » explique Martine Ségalas, directrice école maternelle Soings en Sologne.

L'école ne dispose d'aucune aide pour cet enfant. « Malgré nos 2 ou 3 équipes éducatives par an, la CCPE a fait capoter le projet de maintien en MS qui faisait accord entre enseignants et parents. Notre présence lors de la commission n'a pas été requise, et la décision nous a rendus très en colère ». « On se sent complètement démunies », ajoute Martine. Elle s'interroge : « Nous craignons que l'intégration ait l'effet inverse de celui escompté » et se souvient d'une élève sourde intégrée à mi-temps « il y a plusieurs années, à qui la scolarisation en milieu ordinaire était bénéfique ».

Aujourd'hui, avec l'existence de programmes, je suis obligée de sacrifier une part du travail consacrée à la communication orale ». « Récemment, nous avons appris qu'un enfant doit suivre la même langue tout au long de sa scolarité primaire » du coup, l'allemand a disparu.

### Elèves en difficulté

La dernière procédure de prise en charge des élèves en difficulté a pris le nom de PPAP (projet pédagogique d'aide personnalisée), élargie au PPRE depuis cette rentrée. « Une rédaction supplémentaire » pour Chantal qui comptait dans sa classe sept enfants concernés par un PPAP. « Le PPAP a le mérite de formaliser et communiquer l'aide », Sans cela, elle aurait quand même mis en œuvre un soutien auprès des élèves. Des injonctions supplémentaires dont la multiplication devance l'appropriation par les équipes. Sur les conséquences des PPAP, Marc Demeuse, chercheur, parle d'une forme de « médicalisation dans l'apprentissage » et estime que « le maître est dépossédé de la capacité de réguler les apprentissages pour tous les élèves dans la classe ».

### Projets d'école, de cycle

Pour le sociologue Christian Maroy, « les enseignants tendent à surtravailler pour simultanément répondre aux exigences externes et réaliser leurs conceptions propres du métier. Plus de travail social, administra-

***D'après la DEP, 53 % des enseignants du premier degré trouvent le métier de plus en plus difficile, contre 37 % en 2001***

### Les TIC aussi

Valérie Reeb, enseignante en CM1-CM2, témoigne : « Suite au départ de l'AE au 30 septembre, j'ai été propulsée personne ressource TIC pour l'école car l'administration avait besoin d'une personne référente, notamment pour les remontées des évaluations CE2. Je ne suis pas informaticienne, je me suis formée seule, et assurer la maintenance, sans formation, ce n'est pas possible. Je peux tourner longtemps avant de trouver la panne alors qu'un spécialiste trouvera rapidement l'origine. C'est la débrouille en permanence. La journée de formation promise n'y suffira pas. Je ne peux pas remplacer seule un AE à plein temps tout en étant dans ma classe sans décharge. Je prends sur mon temps personnel le soir ou le midi : ces deux dernières semaines, j'y ai passé au moins 4 heures hebdomadaires plus les week-end. Sous prétexte qu'on est de bonne volonté, on nous en demande toujours plus. »

tif, plus d'implication dans des innovations ». Pour de nombreuses écoles, cette explication est notamment valable pour les projets d'école ou de cycle. Pour Fabienne, directrice d'école maternelle, « au bout de 3 ans, on nous a retiré les moyens. Comment réaliser alors nos projets d'école ? ».



# Parents : établir la lisibilité de l'école et la confiance

*Enseignants et parents se rejoignent aujourd'hui sur la nécessité d'un réel partenariat dans l'intérêt de l'enfant et de l'école.*

« Les parents attendent énormément de nous et il est normal, de se sentir un peu perdu et de se demander comment faire ? ». Catherine Davrinches, directrice d'école dans le Pas de Calais exprime avec une relative sérénité ce que d'autres ressentent plus difficilement.



Questionnés récemment par la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) au Ministère de l'E.N sur les raisons de leur « malaise », les enseignants placent au deuxième rang « la dégradation de leur image dans la société » et au quatrième les « exigences et attentes sociales trop fortes des parents ». Pourtant plusieurs enquêtes récentes convergent (le Monde de l'Education 09/05) attestant que la société perçoit mieux les enseignants qu'ils ne le pensent. On pourrait évoquer sans fin les reproches que les uns et les autres s'adressent enquêtes à l'appui, toujours. Pour les parents, les enseignants ne dialoguent pas suffisamment ou n'ont pas assez d'autorité sur leurs élèves ou les infantilisent... Les enseignants ne sont pas moins critiques. Patrick Rayou, sociologue et spécialiste des Sciences de l'Education observe deux reproches contradictoires : « d'une part d'avoir démissionné face à l'école et d'autre part de trop vouloir se mêler de ce qui se passe dans les murs de l'établissement ». Des reproches « qui n'en finissent pas de revenir depuis que la loi d'orientation de 1989 a officiellement rendu les parents membres de la communauté éducative ». Une vision que Patrick Rayou tempère au regard de l'étude menée en collaboration avec Agnès Van Zanten, sociologue au CNRS. Ces derniers « se sentent plus inter-

*« Associer à tout prix la famille au développement de l'enfant ».*

pellés sur leurs gestes et leur pratique que sur leur personne, et considèrent plus volontiers les parents comme des partenaires ». De fait les uns et les autres dans leur majorité convergent aujourd'hui sur la nécessité d'un réel partenariat dans le souci de l'enfant.

Nathalie Sauvage, enseignante dans le Pas de Calais insiste sur la nécessité « d'associer à tout prix la famille au développement de l'enfant » et sur le « grand besoin en formation pour communiquer et bien expliquer notre rôle, notre façon de fonctionner dans la classe ».

Daniel Thin, sociologue, professeur à l'Université Lyon lumière 2 rappelait dans nos colonnes qu'il « y aurait une illusion à croire que des meilleures relations entre les parents et les enseignants seraient la clé de la réussite scolaire ». Pour autant « une rupture complète entre parents et enseignants ne peut qu'amplifier le malaise des enfants » de milieux populaires. « Le but de la communication à établir n'est donc pas l'éducation des parents mais la lisibilité de l'école, la connaissance de chacun et l'établissement d'un climat de confiance. » (voir ci-contre).

## Charles III bichonne les parents

Le travail de relation que vous avez mené avec les parents d'élèves est finalement surtout profitable aux élèves le plus en difficulté ?

« Oui, répond Jacqueline Fontaine, directrice jusqu'à l'année dernière de l'école Charles III en ZEP à Nancy. Parce qu'au bout du compte ce sont les parents qui ne travaillent pas qui prennent du temps pour rester à l'école ». Un « oui » sans hésitation qui pourrait servir de conclusion à son expérience.

Une expérience de plusieurs années dont elle témoigne avec conviction. Jacqueline a instauré un dispositif d'accueil des parents à l'école pour la classe des tout petits. Inscrit dans le projet d'école, l'objectif est de favoriser une « entrée à l'école sans douleur pour les enfants, de façon confiante ». « Le processus d'intégration est d'ailleurs possible à tout moment de l'année » jusqu'aux vacances de printemps. « Les parents sont invités à rester avec les enfants aussi longtemps que nécessaire pour les uns comme pour les autres ». Ce qui peut au début se traduire par la demi-journée entière. Le but est d'éviter les pleurs qui durent, le stress, les angoisses qui se communiquent et qui sont vécus comme « traumatismes ».

Pour les parents qui aident au passage aux toilettes, et à l'habillage on demande une « vraie présence » pour leur enfant comme pour les autres. Jacqueline proposait même à certains de gérer un atelier. Un calendrier négocié permet de situer le meilleur moment pour l'entrée à l'école, tout en évitant la présence simultanée de trop de parents. Bilan : « ils entrent dans l'école sans problème, ils discutent avec les maîtresses, cela devient une habitude durant toute la scolarité en maternelle. Il se crée aussi des liens entre parents ». Cela permet surtout d'établir la « confiance » : « l'école n'est pas un monde étranger et imperméable ! ». Ce qui est essentiel pour les parents qui ne fréquentent pas a priori l'école et pour la réussite de leurs enfants.





## L'équipe ? Complexe aussi...

*Le passage de la transmission des savoirs à leur construction par l'enfant et les nouvelles missions ont conduit au développement du travail en équipe des enseignants.*

« **S**eule, je n'y arrive plus »... « Moi, je n'aime pas le regard des autres, pour moi, le travail en équipe c'est en dehors de la classe »... « Je souhaiterais que des collègues viennent me voir travailler en classe pour m'aider et m'améliorer »... « Il n'y aura pas réellement d'avancées dans la définition du travail en équipe tant qu'il n'y aura pas de transformation ou d'éclatement du groupe classe »... « Ce qui fait peur, c'est que cela aborde l'évaluation du travail des enfants, mais aussi la notre ». Le regard des autres, le travail avec d'autres adultes autour de l'enfant, ne vont pas de soi dans une école où le dogme de base était l'enseignant seul maître à bord dans sa classe. Pour autant, face à la complexité de la classe, le travail collectif est perçu comme un élément essentiel qui permettra de gérer la difficulté. Le travail en équipe apparaît ainsi comme un élément important de l'exercice du métier, un outil nécessaire à la gestion difficile de l'hétérogénéité des classes.

Loin de diminuer la complexité du métier cela au contraire l'accroît. En effet, l'enseignant outre les collègues de son école est amené à travailler avec d'autres adultes aux statuts divers et parfois peu clairs. Ici un AVS, là un aide éducateur, ailleurs un professeur de sport de la ville, autant de relations complexes à débrouiller pour lui.

D'une même manière, il rencontre et collabore avec toutes les personnes relevant de l'équipe éducative, créée après la loi de 89, c'est-à-dire les parents, le psychologue scolaire, les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés. Autant de relations qui nécessitent une gestion réfléchie, si l'on vise l'efficacité pour l'élève.

Présenté ainsi, le travail à plusieurs accroît la complexité. Mais s'il est pensé et maîtrisé, s'il devient travail en équipe, il permet

de gérer efficacement la complexité. D'autant que par les nouvelles matières à enseigner – les langues, l'informatique, ... – le champ des compétences de l'enseignant s'est encore accru. Ainsi certains enseignants utilisent les décloisonnements ou des échanges de services qui permettent à différents regards de se porter sur l'élève. Comme le note Philippe Perrenoud, sociologue à l'université de Genève, l'équipe est alors un acteur collectif « la formation d'une équipe modifie alors la division du travail de prise en charge ; il y a décloisonnement, mobilité des maîtres ou des élèves, multiplication des modes de groupement des élèves et de prise en charge par les maîtres ».



Manière efficace de gérer la complexité, l'utilisation du maître surnuméraire qui peut soit intervenir dans la classe, soit prendre en charge un groupe d'enfants.

Cet aspect nouveau du métier exige par là une formation dont les enseignants sont demandeurs. Car au niveau des stages de formation continue, l'équipe est souvent perçue comme le critère indispensable du réinvestissement que ce soit lors du stage ou de retour dans l'école. Une enquête sur l'« Evaluation différée de la formation continue du premier degré » réalisée en 2001 par les services académiques de la Formation Continue et de l'Innovation de l'académie de Lyon montre que les enseignants lui associent de nombreuses vertus. En effet ils apprécient l'apport « des repères et un langage communs, l'utilisation des mêmes outils, le renforcement des liens professionnels : une idée d'un réseau professionnel qui ne se réduit pas au réseau convivial, la possibilité de reconstruire le travail fait en stage au sein d'un projet collectif qui donne par là du sens à l'activité et la confrontation des mises en application de ces outils entre membres de l'équipe ».

### Enquête sur les relations au sein de l'école

L'enquête de la DEP « Portrait en 2004 des enseignants du premier degré » montre que ceux-ci portent un regard très positif sur la qualité des relations avec la communauté éducative.

Ainsi les relations avec les collègues sont qualifiées à 91 % de bonnes ou très bonnes. De même, elles le sont aussi avec le (la) directeur(trice) à 82 %, les parents d'élèves rencontrés individuellement à 88 %, les délégués des parents d'élèves à 81%, les ATSEM à 80 %, les membres du RASED à 72 %. A noter qu'elles ne représentent que 19% avec les élus locaux.

Par ailleurs l'enquête montre l'absence de relations avec l'assistante sociale 70 %, l'infirmière scolaire 49%, le médecin scolaire 47 %. Ces valeurs perdent 10 % quand on ne considère que les enseignants exerçant en ZEP. L'absence de relations touche aussi les aides éducateurs 45 %, les ATSEM 12 % et les élus locaux 28 % mais 45 % en ZEP.

Quant aux relations avec l'inspection et les conseillers pédagogiques, si elles sont jugées très bonnes ou bonnes à 67 % elles sont dans 23 % des cas inexistantes.

# « Une difficulté qui interroge le métier »

**Frédéric Saujat, maître de conférence en Sciences de l'éducation à l'IUFM d'Aix-Marseille, travaille au sein de l'équipe « Ergonomie de l'activité des professionnels de l'éducation ».**

**« Satisfaits de leur expérience professionnelle », les enseignants évoquent de plus en plus leurs difficultés « pour faire progresser tous les élèves ». Que vous inspire ce paradoxe ?**

Au regard de nos travaux <sup>(1)</sup>, je serais moins tranché concernant le rapport à l'expérience professionnelle, qui me paraît plus ambivalent. Effectivement, une préoccupation forte des enseignants est de savoir comment faire progresser tous les élèves dans un contexte d'accroissement de l'hétérogénéité. Cette difficulté, souvent vécue comme personnelle, renvoie en fait à des « soucis » qui interrogent le métier : comment faire avec les nouvelles demandes sociales, les échecs, les refus d'apprendre ? Or en faisant peser une obligation de résultats dont les objectifs sont incertains, voire contradictoires (transmettre des connaissances et/ou préparer à l'employabilité), et dont les moyens sont laissés à la charge des enseignants, l'institution contraint ces derniers à « prendre sur eux », face à des problèmes professionnels de plus en plus compliqués. Cela se traduit souvent par une « efficacité malgré tout », mais cela peut engendrer aussi un sentiment d'impuissance, et de la souffrance.

**Plus d'autonomie et de responsabilité pour l'enseignant avec pour prescription la réussite de tous. Le travail en équipe est-il une clé du problème ?**

La réussite de tous relève plus d'une injonction volontariste que d'une réelle prescription. Les critères de cette réussite ne sont pas clairement identifiés et les moyens pour y parvenir ne font pas l'objet d'une réflexion organisée. La responsabilité des enseignants est convoquée, mais sans possibilité effective d'exercer cette responsabilité dans la définition de leur travail.

Du coup le travail en équipe pour réaliser une tâche prescrite, souvent perçue par les enseignants comme extérieure à leur acti-



*Entretien avec*  
**Frédéric Saujat**

**La responsabilité des enseignants est convoquée, mais sans possibilité effective d'exercer cette responsabilité dans la définition de leur travail.**

tivité, n'est pas productif. L'exigence régulière de réécriture du projet d'école en est, par exemple, l'illustration. Pour qu'il y ait collectif de travail réel, il faut que le groupe se constitue autour d'un but en rapport avec les préoccupations issues du travail quotidien. Le groupe doit pouvoir procéder à un travail d'organisation qui aide chacun à mieux faire son travail. Il ne suffit pas pour cela de prescrire le travail en équipe : dans les concertations par exemple, un soutien plus affirmé de l'institution est nécessaire pour accompagner les enseignants dans l'analyse de leur travail.

**L'exigence et les attentes sociales des parents sont devenues plus fortes. Quelle**

**évolution cela nécessite-t-il pour l'enseignant dans son travail ?**

Le slogan sur lequel s'est édifié la loi d'orientation, « mettre l'élève au centre du système éducatif » a été assez ravageur car mettre l'enfant au centre c'est, pour chaque parent, y mettre son enfant. Réfléchir à la relation avec les familles est indispensable, mais en resituant les attentes sociales des parents dans un cadre politique plus large, où devraient être discutées les finalités et les missions de l'école. On ne peut pas demander à l'école de régler les problèmes de la société, pas plus qu'on ne peut renvoyer à des arrangements locaux la négociation des attentes des parents.

Néanmoins il y a nécessité de créer des espaces de dialogue au sein desquels la lisibilité de l'école pour les parents puisse être accrue. Des exemples de dispositifs existent qu'il appartient à l'institution de développer.

**Missions plus complexes, sollicitations plus pressantes. Comment l'institution peut-elle aider l'enseignant à prendre en compte les évolutions en cours ?**

Je dirais en déplaçant un peu votre question que l'institution aidera d'autant mieux les enseignants qu'elle s'intéressera de plus près aux évolutions en cours de leur travail réel, à la fois du point de vue de ses difficultés mais aussi de ses réussites. Une des fonctions de la formation est de développer cette expérience, de la constituer en patrimoine collectif, d'en permettre la circulation pour refaire du métier.

Que veut dire enseigner aujourd'hui dans certains quartiers ? Est-on grand frère, psychologue, assistante sociale, etc. ? Le croisement des missions brouille le sens du métier. L'institution doit opter pour une école à responsabilité limitée, alors que la tendance actuelle est de charger toujours plus la barque de l'école.

## jeunesse en plein air

### Opération BD Tchölidiaire

Jeunesse en plein air et la Rubrique scientifique de Boulet propose aux classes des écoles de participer à l'écriture d'un scénario de bande dessinée sur le thème de la solidarité, en lien avec les vacances et les loisirs et inspiré par l'univers de la Rubrique scientifique. Les productions des élèves se feront en 10-11 vignettes. Une occasion de devenir spécialiste en « *solidarologie* » en apportant des réponses pour que tous les enfants aient droit aux vacances et aux loisirs. Le meilleur scénario sera illustré par Boulet lui-même. L'opération est ouverte à tous les enseignants du cycle 3 jusqu'au 10 mars 2006.

## salon de montreuil

### Animaux et brésil

Comme chaque année depuis plus de vingt ans, le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil ouvre ses portes du 30 novembre au 5 décembre. Le fil conducteur de cette édition 2005 est l'animal dans la littérature de jeunesse. Le Brésil est l'invité de ce salon, l'occasion de découvrir des expositions consacrées au patrimoine culturel et artistique de ce pays et de rencontrer des auteurs brésiliens. D'autre part, un hommage sera rendu à Pef en sa présence et une exposition Andersen proposera des illustrations de ses contes réalisées par des dessinateurs de bandes dessinées.

Du mercredi 30/11 au lundi 5/12 à partir de 9h  
Halle des expositions, 128 rue de Paris 93100 Montreuil (métro Robespierre)  
Rens. : [www.salon-livre-presse-jeunesse.net](http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net)

## formation initiale

### Maître formateur pour l'école rurale

Quand près d'un quart des élèves du primaire fréquentent l'école rurale, il est impératif que cette donnée soit prise en compte dans la formation initiale des professeurs d'école. Un courrier commun des organisations syndicales (SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT), associées à Fédération nationale pour l'école rurale et l'Association des maires ruraux de France, rappelle ainsi au Ministre Gilles e Robien les points indispensables à mettre en œuvre dans la formation. Il faut absolument que « *des postes d'IMF soient implantés en zone rurale, si possible sous forme de réseaux d'IMF en écoles rurales...* ».

Dans l'attente d'une réponse du ministère, le SNUipp continuera de défendre auprès des académies la mise en œuvre de ces mesures.

## eps

### Un forum organisé par le SNEP



Le SNEP et le centre EPS et Société co-organisent un grand forum pour le développement de l'éducation physique à l'école et pour un sport humaniste qui se tiendra les 4, 5 et 6 novembre, dans le cadre de l'année internationale de l'éducation physique et du sport décidée par l'ONU pour 2005. Trois jours de conférences, de tables rondes, de débats, de comptes-rendus de pratiques dont : « *Quelles acquisitions pour tous, fin de primaire, fin de collège ? C'est néces-*

*saire, c'est possible* », « *Le sport scolaire, un sport alternatif* », « *Ecole/hors école : spécificités et complémentarités* », « *Culture commune et disciplines* »... Trois jours pour la reconnaissance de la participation de l'EPS à la formation générale de tous les élèves, pour une école réellement démocratique.

Les 4, 5 et 6 novembre à la Cité internationale Universitaire (RER cité universitaire) : 30 euros pour les 3 jours pour les syndiqués du SNUipp (repas du midi inclus)  
Rens. : <http://www.snepfu.net/forum/>

« *Dès la maternelle, le langage doit être un objet pour apprendre mais également un objet à apprendre.* »

Sylvie Chevillard,  
conseillère pédagogique à Orléans, membre de l'équipe Escol

## responsabilité

### Mise à jour du guide

Le SNUipp vient de mettre à jour son guide responsabilité des enseignants en y intégrant l'ensemble des dernières réglementations en vigueur. Ce guide traite des sorties scolaires, des activités physiques et sportives, de la surveillance et de la sécurité des élèves dans les écoles, de la mise en place des PPMS et de la protection de l'enfance. Il est disponible auprès de votre section départementale du SNUipp.



## Portrait



« Il a fallu 6 mois pour obtenir le téléphone », raconte Gérard qui rejoignait son école dans la montagne après deux heures de marche solitaire.

C'est au cœur des montagnes de La Réunion, dans le cirque de Mafate que Gérard Orrico a assuré l'an dernier les fonctions de directeur à l'école de l'Ilet aux orangers : une expérience hors du commun dans cet endroit très isolé que l'on atteint après deux heures de marche ! Les lundis matin, Gérard entamait son expédition, le retour se faisant le vendredi après-midi. L'école à deux classes regroupait 19 élèves, certains venant aussi d'un autre village, l'Ilet aux lataniers, après... 1 heure 30 de marche.

Le plus pesant pour Gérard Orrico, c'était « l'isolement et le sentiment d'un certain abandon » : « il a fallu 6 mois pour obtenir enfin le téléphone ». Le logement, partagé avec son collègue pendant la semaine, et les classes étaient d'un confort « assez lamentable » : fuites dans les toits, pas de chauffe-eau avec des températures à 2 ou 3 degrés l'hiver ! Mais la municipalité ne s'implique pas. Ainsi la bibliothèque, « lieu de rencontre important pour les populations » n'est toujours pas reconstruite depuis le cyclone de 2002.

Si « prendre le sentier permet de rencontrer les parents », l'intérêt des familles pour l'école est réduit. L'absentéisme est important car les enfants sont une « main d'œuvre commode pour les familles ». Gérard se révolte : « on a des gamins qui errent dans la nature et cela ne semble inquiéter personne ». Leurs parents ont refusé leur départ au Collège. « Quand vous terminez votre année et que les enfants ne vont pas en 6<sup>ème</sup>, vous avez l'impression d'avoir travaillé pour rien ». L'administration ne fait pas d'effort non plus et ne répond guère aux sollicitations.

On comprend pourquoi les collègues ne demandent pas ces postes. Gérard a aussi préféré prendre une autre direction sur le littoral, même si dans ce secteur Zep et Zus, les responsabilités sont beaucoup plus importantes.

Les souvenirs de ces longues heures de marche solitaire, en « faisant attention aux chutes de pierre », resteront ponctués de moments agréables, « ça donne la forme », et de moments plus inquiétants : « lors des fortes pluies, c'était très dangereux, on n'avait rien, personne ne s'en inquiétait ! »

Michelle Frémont

## classe transplantée

### Pourquoi partir en septembre ?

Pourquoi partir dès septembre en classe transplantée ? Depuis deux ans, pour trois classes de l'école Makarenko B de Vitry sur Seine la question ne se pose plus. Le 23 septembre, 55 élèves se sont rendus en classe découverte. La préparation de ce voyage a été anticipée l'année scolaire précédente. Prises de contact, projet pédagogique, information aux parents se sont déroulés en avril-mai. L'exploitation en classe s'en trouve modifiée. Cette semaine sert de « base concrète de travail, les thèmes développés sur place sont exploités toute l'année et

permettent des accroches plus faciles avec les élèves. Les souvenirs sont plus parlants que des photos extraites d'un manuel quand j'aborde le littoral », décrit une enseignante. « Les élèves sont confrontés plus tôt et dans un contexte différent à leurs nouveaux camarades de classe et à l'autorité de l'adulte », dont la pérennisation se ressent toute l'année. Pour ces enseignantes, « partir dès le début de l'année scolaire est devenu une conviction, ça améliore l'ambiance et la cohésion de la classe ».



## anglais en eps

### Vincennes innove

A Vincennes, à l'école du Sud, Françoise Jézéquel, IMF, intervient en anglais sur des classes de CM2. Sur l'année, de 12 à 15 séances sont consacrées à la pratique de l'EPS en anglais, à moins que ça ne soit de l'anglais en EPS. Les actions motrices et langagières cohabitent lors de la même séance. Les règles d'expression sont strictes: anglais exclusivement ! C'est au son de « shoot, run, jump, turn around, come here... » que les séances d'EPS, essentiellement sports collectifs et athlétisme, plus propices aux verbes d'action, se déroulent. L'activité est détournée et adaptée aux besoins de la langue, la communication orale se déroulant dans un contexte non artificiel. Les formules répétitives prennent une tournure moins rébarbative, et à la fin de l'année, les élèves jouent entièrement en anglais. D'une pierre deux coups, l'anglais se poursuit après l'EPS en compréhension et en production écrites. Une formule intéressante qui allège ces classes de 34 élèves grâce à la présence -partielle- d'une enseignante supplémentaire le temps d'un créneau d'anglais.

Tout commence, il y a 6 ans lorsque suite à une lecture collective d'extraits du journal d'Anne Franck, Mireille Dupille-Mascarallo avait organisé une rencontre avec Danielle Marc-Gervais, auteure d'un livre <sup>(1)</sup> sur son parcours d'enfant juive pendant la guerre. « *Je me suis dit que le témoignage d'une personne sur le passé, ses origines parlait à ces jeunes, les questionnait* » poursuit l'enseignante. Dans cette école les 60 enfants de 5 à 15 ans ont tous des besoins spécifiques liés à des troubles du comportement, de la personnalité et à la difficulté à entrer dans les apprentissages. Ces élèves sont aussi dans des questionnements forts du temps de l'adolescence. Mireille témoigne « *Tous sont nés en France mais dans leurs échanges parfois agressifs, j'avais remarqué de fortes confusions entre nationalités, religions, origines. Tous ces mots n'avaient pas de sens pour eux. Nous avons exploré ensemble par le passé ce que pouvait être une identité culturelle plurielle* ».

C'est ainsi, que chaque année, un groupe classe d'une dizaine d'élèves de 12 à 15 ans commence par découvrir la dérive des continents.

#### Jacques De Chalendar, éducateur spécialisé

« *Parler de la différence les a amené à la représenter. Le projet a été l'objet d'un travail plastique autour de masques. A partir du même support, il s'agissait de le décorer de manière personnelle. Comme un symbole, les sculptures illustrent le même et l'autre* ».

les origines géographiques de leur famille. Ils placent les pays ou régions sur un planisphère, recherche le drapeau ou des informations sur l'histoire, écoutent des poèmes de tous les endroits du monde. « *Cela a un effet déclencheur pour s'intéresser aux autres et en même temps travailler de manière transversale différents apprentissages. J'essaie de donner du sens* » explique Mireille Dupille. Ils parlent et cherchent à lire et à écrire. Plus encore, le projet permet une « *médiation entre les élèves là où les rapports étaient souvent tendus, agressifs* ».

Le groupe s'apaise, se questionne à propos des objets rapportés de la maison, des recettes de cuisine, des musiques qui témoignent parfois de la culture d'origine. Il en-



## Colombes : dis t'es d'où ?

*A l'externat médico pédagogique de Colombes dans les Hauts-de-Seine, les élèves travaillent dans le cadre de l'éducation contre le racisme. Comment s'ouvrir au monde, apprendre par un détour dans le passé à vivre ensemble au présent ?*

#### Quelques mots tapés à l'ordinateur par un jeune de 12 ans témoignent

« *Je me demande s'il y a du danger dans les autres pays, s'il y a des prisons. On a pas les mêmes yeux, les mêmes peaux, les mêmes têtes et on ne mange pas la même nourriture et on est tous des êtres humains, tous sur la même planète* »

tretient le dialogue quand chacun présente la carte d'identité d'un pays, d'une région. Tout ne s'arrête pas une fois la porte de la salle de classe franchie. Jacques De Chalendar, éducateur spécialisé travaille aussi avec le groupe. « *Dans le cadre des ateliers, ils tapent leurs textes à l'ordinateur, font des recherches sur internet. Ils essaient de travailler ensemble* » précise t-il.

Le travail en équipe, c'est aussi une réalité entre les professionnels de cet établissement spécialisé. La directrice de l'établissement Anne Cismondo explique que lors des réunions de synthèse, « *les trois pôles pédagogique, éducatif et médico-psychologique parlent de l'enfant de ce qu'il fait, de son comportement, de ses désirs, de ses aptitudes, de ses difficultés. L'enseignante porte la dimension pédagogique qui s'in-*

tègre dans le projet global de l'établissement ».

Avec plusieurs années de recul sur la pratique de son projet, Mireille est formelle sur ce qu'il permet. « *Les enfants acquièrent non seulement des apprentissages scolaires, mais le regard qu'ils portent sur eux mêmes, les autres et le*

monde évolue. Ils font preuve d'initiatives ». « *A la fin de l'année, certains sont capables de répondre à des questions ouvertes, d'argumenter. Plus encore, ils prennent les journaux, tentent de comprendre l'actualité internationale* ». Mireille affiche sa satisfaction de professionnelle « *l'année dernière, quatre enfants du groupe ont été intégrés en SEGPA* ».

Sébastien Sihr

Mireille Dupille-  
Mascarallo et ses  
élèves autour  
du planisphère.  
Le groupe s'apaise,  
le dialogue s'instaure.

## ETUDES

### Martine Abdallah-Pretceille

Professeur des Universités - Paris VIII et Paris III Sorbonne Nouvelle

## Reconnaître l'autre dans sa singularité

### Que permet une démarche inter- culturelle ?

La question de la diversité culturelle induit l'apprentissage de la rencontre et de l'expérience de l'altérité. Il ne s'agit pas de développer des connaissances culturelles sur autrui mais d'apprendre à reconnaître l'autre dans sa totale singularité mais aussi dans sa totale universalité. C'est sur cette tension que s'appuie la démarche interculturelle qui loin de mettre en exergue les catégories et les définitions culturelles met en valeur le principe de variation et non celui de différenciation.

### Comment la construire en classe ?

Si l'approche interculturelle se définit comme l'apprentissage de la relation à l'autre, de l'altérité dans la diversité, les disciplines, comme l'histoire, la littérature, les langues, les arts sont l'occasion des ces apprentissages à condition qu'ils ne soient pas réduits à des techniques, à des savoirs vides de sens. La pédagogie interculturelle n'est pas une discipline, elle ne s'adresse pas à un public particulier, elle est ce qui permet d'apprendre le singulier-universel. En ce sens, elle relève plus de la philosophie anthropo-

logique que de la didactique.

### Quels écueils à éviter ?

Sans souci ni d'exhaustivité, on mentionnera à titre d'exemple : la nécessité de ne pas réduire l'approche interculturelle, à un public spécifique, celui lié à l'immigration. En effet, « l'interculturel » a fonctionné et fonctionne souvent encore comme une opération de marquage.

La focalisation sur des discours et des pratiques mettant en évidence les différences au détriment de la recherche de l'universalité qui se cache justement derrière les différences.

Le recours systématique à la comparaison. Celle-ci présente des limites dans la mesure où on étale sur un plan unique des données qui relèvent de périodes et de contextes différents.

Le pointage des caractéristiques, des traits des cultures et des identités car en réalité celles-ci ne se définissent ni comme des catégories, ni comme des structures mais comme des processus dynamiques qui évoluent en fonction des contextes et des relations entretenues entre les individus et les groupes.

## Seconde carrière : une première ratée !



Pour changer d'activité au cours de la vie professionnelle, les enseignants peuvent bénéficier de mesures de « seconde carrière » dans la fonction publique. C'est du moins ce que prévoit le texte de loi qui, en application de la loi Fillon sur les retraites, avait été présenté comme une contrepartie à l'allongement des carrières et à la prise en compte de la pénibilité du métier d'enseignant : « les enseignants pourront occuper en position de service détaché, des emplois correspondant à leurs qualifications... ».

La mise en application était prévue dès la rentrée 2005. Malgré les interventions du SNUipp auprès des ministères concernés l'engagement n'a pas été tenu en raison, selon le Ministère du très faible nombre de postes proposés (15 postes!) par les autres ministères.

Le décret (J.O du 10/08/2005) et l'arrêté (B.O n° 36 du 6/10/05) précisent les modalités de mise en place et d'organisation et de fonctionnement des commissions académiques.

Présidée par le recteur, la commission émet un avis sur chaque candidature qui tient compte de la qualification, de l'expérience, la valeur professionnelle fondée sur les compétences et « la manière de servir », les vœux formulés.

Les dossiers de candidature doivent comprendre une lettre de motivation dactylographiée rédigée par chaque candidat pour un des emplois proposés, un curriculum vitae établi à partir d'un document fourni par l'administration (affectations, stages, civilité, expérience professionnelle...), une fiche d'appréciation sur la carrière établie par le recteur se fondant sur les notations. Le calendrier est fixé annuellement par le Ministère (postes offerts, dépôt de candidature, date d'examen des dossiers, etc...).

Tout est vraiment prêt, il ne manque que ...les postes ! Reportée par le ministère à la rentrée 2006, la mise en œuvre du dispositif dépendra donc des créations de postes au budget et de la volonté ministérielle de donner vie à ce dispositif. D'où l'appel du SNUipp pour une forte mobilisation qui modifie le projet de budget.

GS

### L'ouverture du site pour la saisie des candidatures pour le recrutement des expatriés à l'AEFE

est prolongée jusqu'au 12 octobre (minuit – heure de Paris) suite à des difficultés importantes sur le site internet. Mais la limite de transmission obligatoire des dossiers à l'AEFE, par la voie hiérarchique (Inspection académique pour les personnels du premier degré) reste fixée au 21 octobre.

### Différents stages peuvent ouvrir des droits à des indemnités :

formation continue, formation

CAPA-SH, préparation du diplôme d'Etat de psychologue scolaire, formation initiale des directeurs d'école... Les conférences pédagogiques, examens et concours de la fonction publique peuvent aussi ouvrir des droits seulement lorsqu'ils sont accompagnés d'une convocation ou d'un ordre de mission émanant de l'administration. Ces indemnités seront perçues uniquement lorsque le stage se déroule en dehors de la commune ou de la communauté de communes (Aix-Marseille, petite couronne parisienne) dans laquelle le stagiaire exerce ou habite.

Pour plus de renseigne-

ments, contacter votre section départementale.

### Pour l'installation des nouveaux fonctionnaires

la circulaire 2003-034 du 27/02/2003 prévoit 3 dispositifs, non cumulatifs, d'aide ou de prêt en faveur des listes complémentaires, PE2 et T1. Ce sont les AIP-PIP (Ile de France et PACA), AIP-PIP (Zus) et AIP-CIV. Ces aides et prêts (sans intérêt) sont soumis à conditions.

Les demandes d'aide et de prêt doivent être effectuées auprès des services sociaux des Inspections académiques.

### Lu au BO.....

- n°34 du 22/09/05 - Nouvelles technologies : Les technologies d'information et de communication dans l'enseignement scolaire
- Listes d'aptitude : Répartition des emplois ouverts en 2005 pour l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles
- n°35 du 29/09/05 - Action éducative européenne : Programme d'action communautaire Socrates - Appel à candidatures - année scolaire 2006-2007
- ENCART du n°35 : mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ; mise en œuvre des dispositifs de réussite éducative ; modification du décret du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement ; conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation ; assistants pédagogiques
- n°36 du 06/10/05 - Activités éducatives : grand prix des jeunes lecteurs 2006
- Mouvement : changement de département des enseignants du premier degré – rentrée 2006
- Mouvement : mise à disposition de la Polynésie française de personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré – rentrée 2006
- Mutations : candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger – année 2006-2007
- Détachement des personnels enseignants : composition, modalités d'organisation et fonctionnement des commissions académiques d'instruction et d'orientation

## Questions / Réponses

*Je suis en retraite depuis le 1er septembre 2005. Je suis parent de 3 enfants, mais le troisième, né en 1994, n'avait pas 16 ans au moment de la liquidation de ma pension. Je n'ai donc pas pu bénéficier de la majoration de 10 % pour 3 enfants. Cette situation est-elle révisable au moment où mon enfant aura 16 ans ?*

Tout à fait. Cette disposition figure à l'article L18 du Code des pensions civiles et militaires. Mais il faut en faire explicitement la demande au moment où votre enfant atteindra l'âge de 16 ans.

### Comment dois-je faire pour participer aux permutations nationales ?

A partir de cette année toutes les candidatures se feront par internet sur « i-prof » (SIAM) du 7 au 25 novembre. C'est par cette même procédure qu'il faudra confirmer sa participation aux permutations.

### En quoi consistent les vœux liés pour les permutations nationales ?

Deux conjoints peuvent postuler chacun dans le cadre des vœux liés - mêmes vœux dans le même ordre - en ayant la garantie d'obtenir ou de ne pas obtenir ensemble la mutation demandée. Dans ce cas c'est le barème moyen des deux conjoints qui est pris en compte.

### Je suis originaire d'un DOM, est-ce que je bénéficie d'un avantage pour le « retour au pays » ?

Non, il n'y a pas d'éléments dans le barème qui prennent en compte cette dimension. Les éléments de barème figurent dans la note de service n° 2005-151 du 27 septembre 2005 (BO n°36 du 06-10-2005).

## SOMMES INDUES

Toute somme reçue de l'Etat, d'un établissement public ou d'une commune, de manière indue, est immédiatement exigible. Une circulaire du 5 novembre 1980 rappelle les conditions de recouvrement de ces sommes et propose de trouver une solution aux problèmes de remboursement que cela peut poser, en particulier si la retenue est supérieure à la quotité saisissable. La dette ne sera éteinte qu'après 30 ans (prescription trentenaire).

Par contre les personnes ne disposent que de 4 ans (prescription quadriennale) pour exiger les sommes qui leur sont dues par l'Etat.

## Une semaine pour la solidarité internationale



Du 12 au 20 novembre, partout en France, 50 associations et collectifs dont la FSU invitent tout un chacun à participer à de nombreuses animations originales et conviviales lors de la semaine de la solidarité.

Commerce équitable, respect des droits humains, échanges interculturels, citoyenneté, environnement, tourisme solidaire, santé, annulation de la dette... toutes les thé-

matiques de la solidarité internationale seront à l'honneur. Ce sera l'occasion pour les associations, ONG, collectivités territoriales, établissements scolaires, syndicats d'informer sur les enjeux de la solidarité internationale et de proposer des pistes concrètes pour agir en citoyen solidaire. [www.lasemaine.org](http://www.lasemaine.org)

## « Réussir notre école »



Un livre pour parler de l'école, pour lui « rendre justice » et témoigner du chemin à parcourir pour « Réussir notre école ». Sous forme de dialogue avec une journaliste, Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, décline de A à Z ses expériences, ses espoirs d'enseignant et de syndicaliste.

*Réussir notre école*  
Gérard Aschieri  
La Table Ronde, septembre 2005

## En ligne

### 1905-2005, cent ans de laïcité

*Le site de la Ligue de l'enseignement consacré à la commémoration.*

La rubrique « laïcité au quotidien » permet de télécharger des modules de réflexion illustrés par des coupures et dessins de presse, conçu pour faciliter l'organisation de débats

dans un cadre scolaire.



Dans la rubrique « 1905 » on retrouve la loi dite de séparation des Eglises et de l'Etat, les conditions de son adoption et des débats actuels. Un forum permet à tous de dialoguer et de contribuer à la réflexion sur les questions de laïcité.

<http://www.laicite-laligue.org/laligue/laicite-laligue/index.html>



*Le blog de Jean Baubérot*

Docteur en histoire et titulaire de la seule chaire en France consacrée à la Laïcité à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

<http://jeanbauberotlaicite.blogspot.com/>

*Sur le site du Scéren*

Sur le site du Scéren un dossier intitulé « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». La rubrique pour l'école donne en plus des programmes officiels de l'école des ressources documentaires pour traiter le sujet.

[www.scren.fr/laicite/default.htm](http://www.scren.fr/laicite/default.htm)



*Celui du ministère et de l'Assemblée nationale*

Mis en ligne par le ministère de l'Éducation nationale et l'Assemblée nationale, il propose une frise chronologique, des fiches thématiques, un quizz...

<http://education.assemblee-nationale.fr/site-jeunes/laicite/accueil/accueil.asp>



*Vie publique*

Sur le site de vie publique, le dossier laïcité proposé par la Documentation Française

[www.vie-publique.fr/actualitevp/dossier/laicite.htm](http://www.vie-publique.fr/actualitevp/dossier/laicite.htm)



## Littérature de jeunesse

# Le livre et son histoire

**Voici la 17ème édition de « Lire en Fête ». Lisons, faisons lire, partageons nos lectures ! Le livre est le héros de la semaine, un personnage de roman à lui tout seul !**

**La grande histoire du livre (D) collectif – Gallimard (Les Racines du Savoir) 1995 (16,8 euros) Dès 10 ans.**

Superbe album carré, esthétique et ludique, avec des pages vernissées qui se déplient, se découpent, des transparents, des autocollants, des adresses, un lexique, un index... Ajoutons une iconographie somptueuse, faisant appel aux œuvres d'art et aux documents anciens. On découvre les premières matières : argile, roseau, bambou, soie, peau de bête, les premières formes, tablettes,



rouleaux ou accordéon. On admire le travail des copistes du Moyen Âge sur les manuscrits enluminés. Puis c'est l'épopée du papier, Gutenberg et l'imprimerie, le progrès des techniques et la photogravure à travers un vrai film noir - L'avenir du livre à l'ère de l'informatique n'est pas évoqué - Enfin, on salue le rôle des médiateurs : libraires et bibliothécaires. Ce sont les 5000 ans de l'histoire du livre qui se déroulent.

**Comment un livre vient au monde (D) A. Serres, ill. Zaï – Rue du monde 2005 (13 euros) Dès 9 ans.**

Voici un album documentaire particulièrement original. Il est édité en même temps que le très beau conte de J.C. Mourlevat illustré par N. Novi, « Sous le grand banyan » qui met en scène les rêves multicolores de deux petites indiennes aveugles. Grâce aux textes très vivants, précis et simples d'A. Serres et aux croquis colorés de



Zaï, le documentaire explique par le menu les mille et une étapes qui ont jalonné la naissance de « Sous le grand banyan ». On entre dans l'intimité de l'auteur et de l'illustratrice, depuis les brouillons, les esquisses. On suit le manuscrit à l'imprimerie, on s'émerveille de la magie de la quadrichromie qui permet la reproduction fidèle des somptueuses illustrations de N. Novi. On découvre le rôle de l'éditeur, du diffuseur, le travail du libraire, l'acheteur et enfin...l'heureux lecteur ! Indispensable...

**L'Affaire du livre à taches (A) P. Cox – Albin Michel 1991 (13 euros) Dès 9 ans (Sélection Ministère Cycle 3)**

Archibald le koala, détective, reçoit le dernier tome de ses propres aventures envoyé par l'imprimeur Blaieautative. On suit donc avec Archibald la découverte de cet album... inséré dans le livre lu. Mais l'album est très mal imprimé et plein de taches ! Furieux, Archibald se rend chez l'imprimeur qui finit par découvrir le pot aux roses. Ses enfants qui devaient surveiller l'impression du livre ont déréglé la presse ! Le livre est donc réimprimé et le héros comme ses lecteurs peuvent terminer leur lecture des dernières Aventures d'Archibald ! Voir aussi d'autres exemples d'enchâssement d'un livre dans un autre, de jeu de mise en abîme de la lecture, dans « L'écoute aux portes », Claude Ponti, (L'école des loisirs) et dans « Le livre dans le livre dans le livre », Jorg Muller - Dragon d'or.

### Le libraire diffuseur

A toutes les époques, de la Chine à l'Occident - de Giordano Bruno à « Fahrenheit » - les églises et les états ont censuré, interdit et brûlé les livres, leurs auteurs et leurs diffuseurs, quand

ils rompaient avec les croyances ou valeurs de l'époque... Mais grâce aux libraires et aux colporteurs, ces écrits diffusés clandestinement ont passé les frontières et touché un vaste public.

**Libraire de nuit (R) J. Mirande – Castor-Poche 1999 (4 euros) Dès 11 ans**

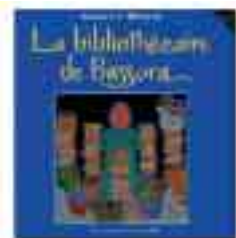
En cette fin du XVIIIe siècle, sur les berges de la Seine, les intempéries rendent le métier de libraire ambulancier bien difficile. Belle Humeur, ancien sergent devenu colporteur de livres, espère s'enrichir par la vente, strictement interdite, de volumes de l'Encyclopédie de Diderot, au risque d'y perdre la tête. Avec l'aide de Sylvain, son commis et fils adoptif, parviendra-t-il à échapper à la police ?



### Le bibliothécaire médiateur

**La bibliothécaire de Bassora, Une histoire vraie (A) J. Winter - Gallimard 2005 (10,50 euros) Dès 7 ans**

Voici l'histoire vraie en 2003 d'Alia Muhammad Baker, bibliothécaire de Bassora, en Irak, histoire illustrée par l'auteur dans un style naïf et sobre. C'est la guerre sans merci et dans ce pays dévasté où les civils – surtout les femmes – n'ont pas de pouvoir réel, Alia redoute que les trente mille livres irremplaçables de sa bibliothèque ne soient perdus à tout jamais. Avec l'aide d'amis et d'enfants, elle transfère clandestinement, un à un, les précieux ouvrages dans un lieu plus sûr et sauve ainsi une partie précieuse du patrimoine irakien. Parfois – quel optimisme ! - l'amour des livres et le respect du savoir sont plus forts que les armes.



### Autres titres

Site du SNUIPP : <http://www.snuipp.fr/enseignants/frameressources.html> : Livres de jeunesse – « Le livre et son histoire »

Marie-Claire Plume

## Leur avis

**Nicole Prudhomme, présidente de la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF):**

« 750 euros mensuels, comme la branche famille n'est pas en bonne santé avec 1,3 milliard d'euros de déficit, je crois qu'il était difficile de faire plus. »

### La CGT

« La mesure retenue par le gouvernement ne correspond pas aux attentes réelles des parents. Ils ont besoin d'un service public diversifié d'accueil des jeunes enfants et de l'allongement du congé de maternité à 24 semaines pour les premier et deuxième enfants. »

### Thierry Damien, président national des Familles rurales:

« C'est une mesure très intéressante puisqu'elle va permettre aux familles d'avoir un véritable libre choix, une option entre le congé qui existe de trois ans et ce nouveau congé d'un an. Celui-ci va permettre à des femmes de revenir plus rapidement à l'emploi et donc de moins pénaliser le travail en entreprise et surtout de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ».

### Gilbert Lagouanelle, du Secours catholique

« Le thème des enfants pauvres a été oublié par le gouvernement dans cette conférence. Dans les mesures annoncées, encore faut-il avoir un travail, encore faut-il ne pas avoir d'emploi précaire ».

### Gérard Aschiéri, FSU

« Les conditions d'entrée dans la vie active (précarité, salaires faibles, difficultés de se loger...) qui sont les véritables obstacles à l'accomplissement du désir d'enfant, ne donnent pas lieu à des annonces gouvernementales. La FSU s'indigne du silence gouvernemental eb ce qui concerne les familles pauvres et vulnérables après le rapport Hirsch. Le gouvernement préfère cibler les familles aisées. Un choix de société ! »

## Politique de la famille : les plus aisées d'abord

**Lors de la conférence de la famille, le premier ministre a annoncé une série de mesures mais il a refusé d'inscrire à l'ordre du jour le thème de la pauvreté.**

**A** l'occasion de la conférence annuelle de la famille le 22 septembre, Dominique de Villepin a annoncé des mesures censées « mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ». En plus de l'actuel congé parental rémunéré 512 euros par mois pendant trois ans, il propose à compter de juillet 2006 un congé parental d'un an, avec un revenu mensuel de 750 euros. Cette mesure inspirée par une politique nataliste n'est applicable qu'à partir du 3<sup>ème</sup> enfant. Plusieurs organisations syndicales dont la FSU souhaitent qu'elle le soit à partir du 1er. Il a par ailleurs chargé ses



ministres de la Santé et de la Sécurité sociale d'étudier « une refonte plus importante du dispositif ». Le gouvernement souhaite modifier le soutien aux familles pour la garde des enfants de moins de 6 ans. Il a décidé « de doubler le crédit d'impôt pour les frais de garde hors du domicile familial » sans pour autant toucher au plafond de 2300 euros. Cette mesure sera inscrite dans le projet de loi de finances pour 2006. Le premier ministre assure « poursuivre les réflexions pour accroître l'offre de garde ».

D'ici 2008, 46 000 places de crèches devraient être créées en France. Par ailleurs, le chef du gouvernement prévoit la création d'une « carte famille nombreuse » pour celles comptant au moins trois enfants, permettant d'accéder à des biens et des services à tarif réduit. La nouvelle carte ne concernera pas que les transports ferroviaires. Elle fonctionnera pour d'autres services publics dont la liste n'a

pas été précisée, et pour les produits commercialisés par des enseignes « partenaires ». Le Premier ministre a toutefois indiqué que l'effort portera sur les trois grands postes de dépenses : l'équipement des foyers, les biens et services de la vie quotidienne, les loisirs sports et offres culturelles (mais pas sur le logement). Dominique de Villepin a encore annoncé pour avril 2006 une réforme de l'allocation de présence parentale. Les parents d'enfants accidentés, hospitalisés, handicapés, pourront interrompre temporairement leur travail grâce à un crédit de 310 jours utilisable de manière fractionnée sur une période de trois ans. Ils recevront une aide de 100 euros par mois.

Enfin, le gouvernement veut renforcer la protection des mineurs sur l'internet et souhaite pour cela que les fournisseurs d'accès proposent des logiciels de filtrage aux parents. A défaut d'un accord concerté, il envisage une modification de la législation. En revanche, le gouvernement a refusé d'inscrire à l'ordre du jour de la Conférence de la famille l'examen du rapport Hirsch, du nom du président d'Emmaüs France. Ce rapport intitulé « zéro enfant pauvre » propose 15 mesures pour lutter contre la pauvreté. Rappelons que le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale estime dans un rapport publié l'année dernière « qu'un million d'enfants appartient à des familles dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté ».

## Troubles de conduite

**L'INSERM vient de publier un rapport sur « les troubles des conduites ». Ses orientations et ses conclusions inquiètent les professionnels de santé et d'éducation.**

Un groupe d'experts de l'INSERM a récemment rendu public un rapport sur « les troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent » suite à une commande de la Canam (caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs indépendants). L'analyse, réalisée par un groupe pluridisciplinaire d'experts se veut porteuse d'éclairages et de conseils sur ce trouble « peu connu du grand public ». Mais ce rapport a surtout semé un profond malaise chez les professionnels de la santé et de l'éducation.

L'expertise de l'INSERM définit le trouble des conduites (comportements agressifs, destruction de biens matériels, les violations de règles établies, hyperactivité) comme « l'expression d'un comportement dans lequel sont transgressées les règles sociales ». Le trouble des conduites (forme agressive ou non) atteindrait une prévalence de 2 % chez les enfants de 5 à 12 ans, et de 3 à 9 % chez les 13-18 ans d'après la littérature scientifique internationale. Le rapport précise en outre que « la très grande majorité des adultes présentant une personnalité antisociale ont des antécédents de trouble des conduites ». Plus ces troubles de conduite surviennent précocement (avant 10 ans), plus le risque serait élevé d'évolution vers une « personnalité antisociale » à l'âge adulte. Cependant, la fréquence des agressions physiques diminuerait chez la grande majorité des enfants après 4 ans.

Compte tenu de l'absence d'études épidémiologiques en France dans ce domaine (à l'exception d'une étude partielle et ancienne réalisée à Chartres en 1994), l'INSERM remet en cause les grandes orientations psychiatriques qui prévalent en France au bénéfice de celles usitées aux Etats-Unis. En faisant un tel écho à la classification des troubles mentaux (DSM IV), l'INSERM oriente les soins sous l'angle de la psychiatrie américaine qui découpe les pathologies pour y associer des solutions médicamenteuses adaptées, et nie la tradition psychiatrique française irriguée par la psychologie



clinique. En validant cette notion de trouble des conduites, l'INSERM induit la référence à des conduites qui seraient soit « normales » soit « pathologiques ». Les données concernant la dimension individuelle ou la valeur subjective des actes sont absentes, la dimension clinique, chère à la psychiatrie française, qui s'appuie sur la parole, est érudite.

Pour l'INSERM, si l'interrelation entre des facteurs individuels (facteur génétique, tempérament, personnalité) et environnementaux (relations familiales, environnement social) favorisent l'apparition du trouble des conduites, le déterminisme familial serait déterminant. Cela « moralise le débat là où, au contraire, il faudrait accepter la diversité de tous les parents » commente Pierre Delion, pédopsychiatre à Lille.

L'INSERM formule des « recommandations » pour améliorer le dépistage, la prévention et la prise en charge. Le dépistage du trouble est préconisé dès la naissance puis dans les structures d'accueil (crèche, maternelle) pour intervenir lors de la petite enfance (0-3 ans) et dans les familles définitives comme à risque par l'INSERM. Or, comme le précise Pierre Delion, « à ce moment là, l'important n'est pas de faire un dé-

pistage systématique, de type Big Brother, mais de rendre possible, pour les parents, la rencontre avec des professionnels, pour accueillir cette souffrance de l'enfant et éventuellement la traiter ». Mais en terme de traitement, les préconisations du rapport sont radicales : inciter aux thérapies, ou, « si la sévérité du trouble l'exige, le recours à de nouveaux médicaments agissant sur les comportements agressifs ». « Il est important de préconiser la prévention comme un travail essentiel, mais le faire à des fins de normalisation des enfants et des familles pose de sérieux problèmes éthiques » commente une psychologue scolaire.

Le lancement d'une étude épidémiologique pour évaluer la fréquence de ce symptôme en France chez les enfants et adolescents est néanmoins dans la liste des recommandations. Un tel dépistage a été réalisé en 2003 aux Etats-Unis, il a entraîné une évolution considérable de la consommation de psychotropes. En France, près de 25 % des assurés sociaux consomment déjà des psychotropes au moins une fois par an. Les intérêts économiques des firmes pharmaceutiques et la dépendance aux médicaments dès le plus jeune âge se profilent.

Christelle Mauss

## Cinéma

### Les amants réguliers

L'amour et la révolution... La jeunesse d'un homme de soixante ans d'aujourd'hui s'appelle Mai 68. Récemment, Bertolucci réalisait « *Dreamers* » et échouait à y faire croire à la passion romantique, aux jeunes gens désespérés et amoureux issus d'un rêve du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec le même protagoniste que Bertolucci, Louis Garrel, qui est son propre fils, Philippe Garrel propose le 26 octobre « *Les amants réguliers* ». C'est un chef-d'œuvre au sens ancien du terme, à la construction irréprochable, venu des années d'expérience d'un maître à la main sûre. Après un exposé d'une heure pour raconter les barricades de 68 à la manière d'un Delacroix en noir et blanc, Garrel emploie une seconde heure au récit doux et simple de l'amour à vingt ans. Puis, dans une troisième heure, avec une utilisation magistrale de la durée, il dit la fin de cet amour et son entrée dans une sorte d'éternité de la mémoire. Film autobiographique sans doute, puisqu'on reconnaît, sous les traits de la comédienne Clotilde Hesme, la chanteuse Nico, que Garrel aime et évidemment le cinéaste lui-même sous les traits de son fils. Il montre encore longuement son père, le comédien Maurice Garrel, en faux gâteaux brillantissime. Mais les détails biographiques ont peu d'importance, tant on est d'abord captivé par la beauté élégiaque de ce récit pris dans les



fumées de l'opium, récit d'une jeunesse lointaine et préservée. Fumées aussi des gaz lacrymogènes : les combats entre CRS et étudiants paraissent une hallucination. Le tour de force étant qu'on a l'impression d'une « *hallucination réaliste* », ce qui est peut-être une définition du cinéma. Le romantisme des jeunes gens de 1830 est suggéré en permanence, dans le traitement pictural de l'image comme dans la conduite du récit, rappelant souvent les grands récits d'apprentissage de ces années-là. Sans oublier la présence de l'« *anachronique* » opium. Les images de William Lubtchansky magnifient ce film admirable, fait de douceur, de rêve et de maîtrise.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont disponibles sur [www.laviedesfilms.com](http://www.laviedesfilms.com)

## Musique

### Expériences

Nouvel opus pour Magic Malik et son orchestre avec une belle recherche de sons, une véritable rencontre entre instrumentistes avec Denis Guivarc'h et Steve Coleman au saxophone alto, Gilles Coronado à la guitare, Maxime Zampieri à la batterie, Sarah Murcia à la contrebasse, Or Salomon aux claviers... et Malik Mezzadri à la flûte. Chacun trouve sa part belle entre chœur, solo et enchaînements. Une symphonie chaotique ou langoureuse. Une autre entrevue musicale entre Rabih Abou-Khalil le oudiste libanais, le pianiste allemand Joachim Kühn et le percussionniste Jarrod Cagwin pour une « *ournée au*

centre d'un œuf ». Il s'agit bien d'assister à la gestation du trio.

De très beaux accents jazz, une harmonie réussie entre tradition orientale, classicisme européen et fougue indienne. De parfaits jeux d'écoute.

Laure Gandebeuf

Rabih Abou-Khalil : Journey to the Centre of an Egg Enja. En concert Le 15-10 à Roubaix, Le 17-10 à la Cigale à Paris, le 22-10 à Brest, le 1-12 à Nice / Magic Malik : Orchestra XP II Label Bleu. En concert le 20-10 à Limoges, le 25-10, le 2 et 3-12 au New Morning à Paris, Le 31-10 au Point Éphémère à Paris, Le 10-11 à Rennes, le 23-11 à Reims.



## L'agenda

### Université d'automne du Snuipp

Du 21 au 23 octobre à La Londe les maures

### Education, religion et laïcité

Colloque international « *Quels enjeux pour l'éducation comparée?* » du 19 au 21 octobre

Organisé par l'Association d'francophone d'éducation comparée et le centre international d'études pédagogiques à Sèvres (hauts de Seine)

Rens : <http://afecinfo.free.fr/afec/index.htm>

### Les imagies

Troisièmes rencontres nationales sur l'image et la pédagogie les 20 et 21 octobre

Organisé par le CRDP de Montpellier, le CDDP de l'Hérault

Rens : 04 99 58 37 11 - [www.crdp-montpellier.fr](http://www.crdp-montpellier.fr)

### Déficiência intellectuelle

Colloque « *accompagner les parents avec une déficiência intellectuelle* » du 19 au 21 octobre à Villeneuve-d'Ascq

Organisé par l'Association des parents avec unedéficiência intellectuelle, l'Ecole d'éducateurs spécialisés de Lille et l'UFR des sciences de l'éducation de Lille-III

Rens : 06 82 19 32 06

### Enfance et exclusions

Colloque co-organisé par l'AWO et les francas en partenariat avec l'office franco allemand pour la jeunesse. Du 8 au 10 novembre 2005 à Evreux

Rens : <http://www.francas.asso.fr/>

### Cité des sciences

3<sup>ème</sup> forum de la visite scolaire.

Mercredi 9 novembre 2005, de 10h à 18h (Entrée gratuite)

Quarante huit exposants (Futuroscope, Institut du monde arabe, Cinémathèque, Centre Pompidou).

## « Ouvrir une école, un bond en avant pour tous »

### *Comment peut-on apprécier les « effets » de l'éducation ?*

Il y a une difficulté car l'éducation est généralement abordée sur un plan qualitatif. Mais les économistes en se penchant sur cette question ont mis en évidence le lien entre éducation et enrichissement. Plus la population est diplômée, plus la société est sophistiquée et le produit national brut augmente. De même plus une personne est diplômée, plus son salaire est élevé bien que l'on constate un accroissement du nombre de diplômés sans emploi ou occupant des emplois inférieurs.

Dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement, l'éducation agit également sur les comportements culturels, sociaux et politiques dans le sens d'une plus grande émancipation. L'éducation fournit aussi des codes intellectuels et une culture, communs à tous en principe : l'enseignement de l'histoire, la littérature créent ainsi des références communes. Dans l'esprit des fondateurs de la République : l'école en formant des citoyens devait produire du consensus. Ils espéraient aussi comme Victor Hugo qu'« en ouvrant une école, on fermerait une prison ». Sur le plan social il reste que la grande majorité de la population carcérale est moins éduquée. Pour autant il y a aussi des effets pervers quand une meilleure éducation rend les délinquants plus performants (escrocs, hackers...) ! Enfin l'éducation modèle aussi les goûts et les préférences mais selon le niveau d'éducation, vous n'écoutez pas la même musique ! Quant au domaine politique, l'éducation facilite une plus grande implication et ne prédispose pas aux attitudes partisans.

En conclusion, l'éducation modèle énormément les comportements à la fois individuels et généraux.

### *L'éducation produit-elle les mêmes effets pour tout le monde ?*

Toutes les enquêtes ont montré une réussite scolaire dépendant largement de l'origine



*Christian Baudelot,  
Professeur de sociologie à  
l'École Normale Supérieure*

sociale, du capital culturel accumulé par les parents. François Leclercq, économiste du développement, a démontré que dans un pays en voie de développement, l'ouverture d'une école produit un bond énorme pour toute la population, et ce, quelque soit la qualité de l'enseignement. Les femmes y sont particulièrement gagnantes. C'est après, au niveau du collège, que l'école reconstruit de nouvelles inégalités liées plus à la naissance qu'au mérite. Dans les pays développés cette tendance peut être sensible dès le primaire.

### *Vous parlez de « capital humain, capital culturel ». Que recouvrent ces notions ?*

Deux personnes ont introduit cette notion mais de manière très différente. Gary Becker, économiste prônant un libéralisme « très dur », définit le capital humain comme l'ensemble des connaissances

qu'on peut acquérir par soi-même en termes de compétences professionnelles et de savoirs cognitifs appris à l'école. Et Pierre Bourdieu, sociologue, définit le capital culturel comme un ensemble des dispositions léguées par les familles qui permettent au jeune enfant d'être productif en matière d'école. Cette métaphore du « capital » est juste, riche. C'est l'idée que cela s'acquiert, se transmet, fructifie ou se déprécie: il faut une bonne formation de base pour progresser. Mais le « capital humain » peut aussi devenir une marchandise comme l'atteste les classements de grandes écoles...

### *Comment alors concilier les effets de l'éducation et l'égalité des chances ?*

Les différences reposent sur les valeurs que la société donne aux différentes sortes de capital. Ces valorisations sont variables selon les instances : l'école favorise les études longues, le bac général alors que les entreprises plébiscitent les bacs professionnels. On a beaucoup espéré de l'éducation pour favoriser l'intégration complète des individus dans la société. Jusque dans les années 1960, l'école était vraiment une institution universelle, un monopole. Tout le problème est de savoir ce que peut l'école aujourd'hui car les effets de l'éducation sont concurrencés par d'autres formes sociales comme le marché, les médias, internet. Les profs ont de plus en plus de mal à imposer leur voix dans ce tintamarre. Mais ce rapport nous a montré que l'éducation a un effet tout à fait considérable et les enseignants ne doivent pas oublier qu'ils détiennent toujours une carte maîtresse même si c'est plus difficile.

**Propos recueillis par  
Michelle Frémont**

Christian Baudelot a dirigé avec François Leclercq un rapport sur « Les effets de l'éducation », qui vient d'être publié à la Documentation française.